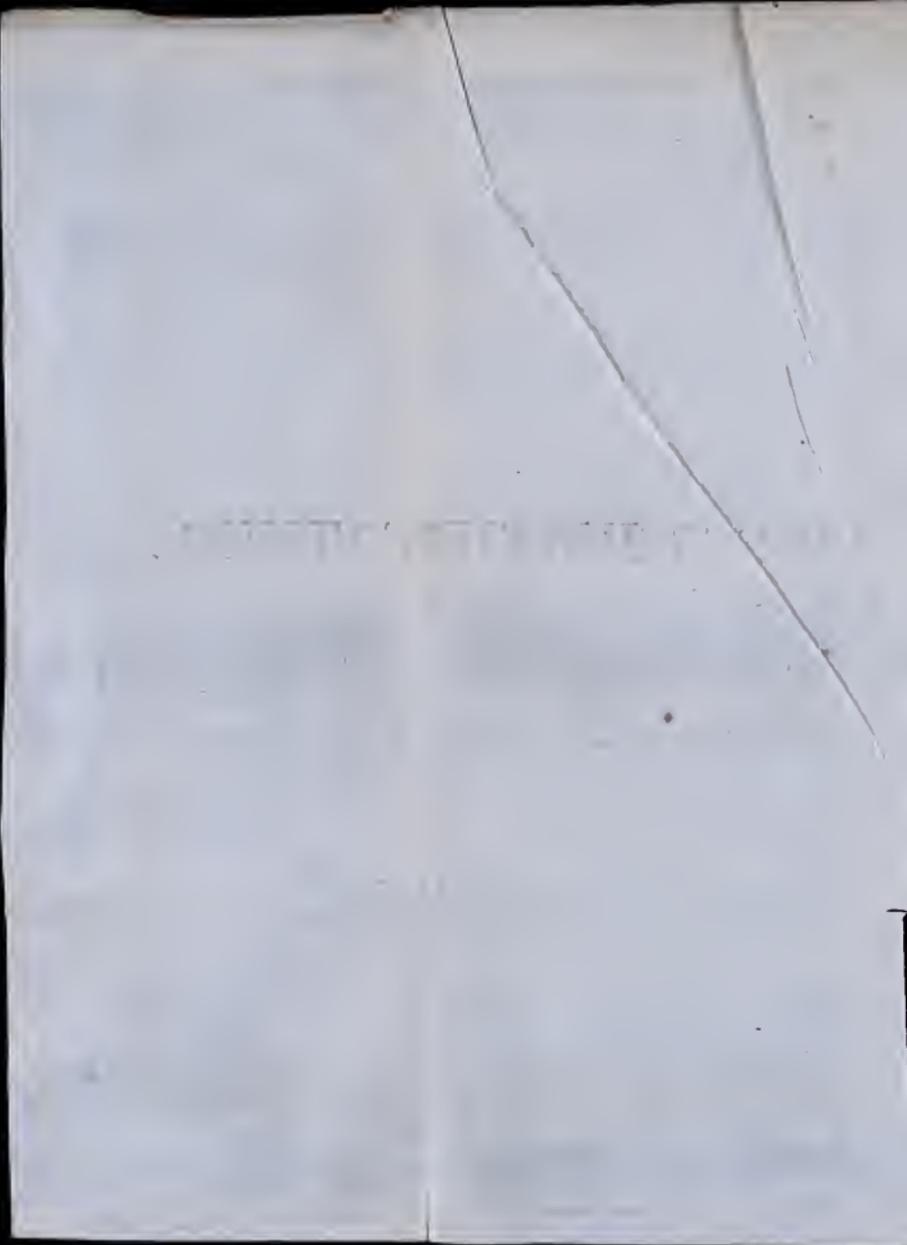


PIECES JUSTIFICATIVES.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

No. I^{er}.

EMPRUNTS.

M. NECKER. <i>De juillet 1777 en mai 1781, et antérieurement Directeur du Trésor-Royal.</i>	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
De l'Édit de février 1770, à 4 pour cent, fixé par Arrêt du Conseil du 29 novembre 1786 à 200 millions; il a été constitué, savoir;			
En 1777 47,936 " } de rentes.	" " " " " "	" " " " " "	" " " " " "
En 1779 22,913 }	70,849	1,771,268
Édit de janvier 1777. Emprunt de 24 millions en rentes viagères sur une et deux têtes.	1,090,000	24,000,000
Arrêt du Conseil du 7 février 1777. Emprunt pour l'ordre du Saint-Esprit de 600,000 livres de rentes perpétuelles à 5 p. $\frac{2}{2}$, et à 7 pour cent en viager sur deux têtes.			
On n'a pas la distinction exacte des rentes perpétuelles et des viagères, mais la recette a été 10,963,450 liv.			
Les rentes par évaluation.	200,000	400,000	10,963,450
Édit d'août 1777. Création sous le nom du Domaine de la ville, de 600,000 liv. de rentes perpétuelles et viagères à 7 pour cent sur 2 têtes.			
La recette a été de 10,810,450 liv.			
Les rentes par évaluation.	200,000	400,000	10,810,450
Arrêt du Conseil du 7 décembre 1777. Emprunt de 25 millions en billets de loterie de 1,000 liv., avec des lots sans intérêts.			25,000,000
<i>De cette part</i>	470,849	1,890,000	72,545,168

	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
<i>Report</i>	470,849 ⁿ	1,890,000 ⁿ	72,545,168 ⁿ
<i>Emprunts à Gènes.</i>			
1 ^o . Arrêt du Conseil du 25 mars 1777.	300,000		6,000,000
2 ^o . Par <i>Monsieur</i> , et dont le Roi s'est chargé par contrat du 10 avril 1786, à 4 et demi pour cent.	135,000		3,000,000
Édit de novembre 1778. Création de 4 millions de rentes viagères sur une et deux têtes.		4,000,000	48,366,222
Prêt par M. Necker au Trésor royal en avril 1778. . .	120,000		2,400,000
Autre par M. Mory	70,000		1,400,000
On n'a pas la date.			
<i>Emprunts des Etats en 1778.</i>			
De Languedoc, en janvier, 12 millions; reçu.	103,630		2,072,600
Des mêmes, sur l'emprunt ouvert en 1773, et qui étoit de 15 millions.	1,850		37,000
<i>De Bourgogne.</i>			
Mars 4,000,000 ⁿ	799,850		15,997,000
Mai 4,000,000			
Septembre, 3 millions. 7,997,000			
Des mêmes; 1 ^o . sur l'emprunt de 2 millions de 1756, ci. 2,033 ⁿ } de rentes.	5,597		111,949
2 ^o . Et sur celui de 4 millions de 1757 : 3,564 ⁿ			
Édit de novembre 1779. Création de 5 millions de rentes viagères, sur 1, 2, 3 et 4 têtes.		5,000,000	69,447,669
<i>Autres emprunts en 1779.</i>			
Reste de celui du Saint-Esprit du mois de février 1777, par supposition, les rentes.	6,215	16,000	324,301
Et à Gènes, par les acquéreurs des terrains des Quinze- Vingts, dont le Roi s'est chargé par Arrêt du Conseil, du 8 février 1787.	200,000		4,000,000
<i>De cette part</i>	2,212,991	10,904,000	225,701,909

EMPRUNTS.

5

	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
Report	2,212,991	10,904,000	225,701,909
<i>Emprunts des États en 1780.</i>			
De Bourgogne . . . { Avril 4,060,000 { Octobre 3,045,000	356,180		7,123,594
Et reste de l'emprunt de 2 millions de 1760 18,594			
De Provence, janvier	150,000		3,000,000
De Bretagne, février	200,000		4,000,000
Arrêt du Conseil du 29 octobre 1780. Emprunt de 36 millions en billets de loterie, à 1,200 livres avec des primes			36,000,000
Édit d'août 1780. Aliénation au Clergé, d'un million à prendre annuellement et pendant 14 années sur la Ferme générale			14,000,000
Édit de février 1781. Création de 6 millions de rentes viagères comme l'emprunt de 1779		7,105,637	77,321,315
États de Bretagne, février 1781, 12 millions, reçu	365,191		7,203,818
Édit de mars 1781. Création de 3 millions de rentes viagères comme les précédentes		3,776,641	90,564,825
<i>Autres emprunts en 1781.</i>			
Pour la construction de la Comédie Française		17,385	200,000
Et à Gênes, pour la ville de Marseille, et dont le Roi s'est chargé	150,000		3,000,000
TOTAL jusqu'à mai 1781	3,434,162	26,803,666	468,215,461
<i>Addition en 1789.</i>			
Rentes viagères à la Compagnie des assurances à vie; Arrêt du Conseil du 11 septembre		524,700	5,300,000
Lettres-Patentes du 15 janvier 1789. Emprunt des Notaires de Paris à 6 pour cent	420,000		7,000,000
TOTAUX	3,854,162	27,328,366	480,515,461

	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
M. DE FLEURY.			
<i>De mai 1781 à mars 1783.</i>			
Déclaration du 3 septembre 1781. Création sous le nom du Domaine de la ville, de 750,000 liv. de rentes perpétuelles au capital de 15 millions	432,859	"	8,657,167
Emprunt en Hollande, pour les Américains, novembre 1781	538,021	"	10,760,426
<i>Emprunts des États, en 1781.</i>			
De Bourgogne, décembre 5,000,000 #	262,000	"	5,240,000
Reste de l'emprunt de 1761, de 3 millions . . . 240,000			
D'Artois, décembre, de 3 millions	3,781	"	75,624
Édit de janvier 1782. Création de 7 millions de rentes viagères sur une et deux têtes		18,243,731	187,825,187
Édit de décembre 1782. Création de 10 millions de rentes perpétuelles, dont les capitaux étoient fournis, moitié en argent et moitié en contrats. Emprunt réduit à moitié, par Arrêt du Conseil du premier décembre 1783 . . .	2,498,539	"	49,970,780
Emprunt à Gènes, en 1782, par la ville de Paris, et dont le Roi s'est chargé	26,541	"	530,834
<i>Emprunts des États, en 1782.</i>			
Provence, janvier, 4 millions	97,600	"	1,952,010
Bresse, Bugey et Gex	8,657	"	173,161
T O T A U X	3,867,998	18,243,731	265,185,189
M. D'ORMESSON.			
<i>Du 30 mars 1783 au 2 novembre suivant.</i>			
Arrêt du Conseil du 5 avril 1783. Emprunt de 24 millions en billets de loterie de 600 liv., portant 24 liv. d'intérêts	960,000	"	24,000,000
Autre, du 4 octobre de la même année. Emprunt de 24 millions en billets de 400 liv., l'intérêt avec le lot		"	24,000,000
T O T A U X	960,000	"	48,000,000

EMPRUNTS.

7

M. DE CALONNE.

Du 2 novembre 1783 au 8 avril 1787.

1783.

	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
Sur l'emprunt de 15 millions, du Domaine de la ville. Déclaration du 3 septembre 1781	566,868	"	11,337,352
Sur celui fait par la ville à Gènes, en août 1782.	26,000	"	520,000
Édit de décembre 1783. Emprunt de 100 millions en rentes viagères sur une et deux têtes, avec part dans un tirage de pareilles rentes.		8,592,833	99,995,058
Édit de décembre 1784. Emprunt de 125 millions en bil- lets, à 5 pour cent, avec accroissement progressif du capital.	6,250,000		125,000,000
<i>Emprunts des Etats en 1783 et 1784.</i>			
Bretagne	234,959		4,699,182
Bourgogne 148,250 " } de rentes.	160,284		3,205,678
Et reste de l'emprunt de 1763 12,034			
Provence, reste de l'emprunt de 4 millions de 1782	84,630		1,692,599
Languedoc, de 9 millions.	11,380		227,600
<i>Idem</i> , de 15 millions.	1,370		27,400
Flandre Maritime. Lettres-Patentes d'août 1784	204,250		4,085,000
<i>1785.</i>			
Édit de décembre 1785. Ordonnance de 4 millions de rentes, en quittances de finance, avec attribution de primes, et faculté de convertir en rentes viagères à 9 et 8 pour cent.	4,000,000		80,000,000
De l'emprunt, à 4 pour cent, de février 1790	3,525		88,179
Sur l'emprunt de l'Ordre du Saint-Esprit, Arrêt du 18 juin 1770.	3,000		60,000
Reste de l'emprunt de 15 millions, du Domaine de la ville d. 1781	274		5,481
<i>De cette part.</i>	11,546,540	8,592,833	320,943,529

	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
<i>Revenu</i>	11,546,540	8,592,833	320,943,529
États de Bretagne, février 1785	300,000		6,000,000
Édit de septembre 1786. Emprunt par le Domaine de la ville, de 30 millions à 4 pour cent, et des lots . . .	780,000		19,500,000
Arrêt du Conseil du 18 février 1787. Cautionnement par les Actionnaires de la Caisse d'Escompte, portant intérêt à 5 pour cent	3,500,000		70,000,000
T O T A U X.	16,126,540	8,592,833	425,943,529
M. DE BRIENNE.			
<i>Du premier mai 1787 au 25 août 1788.</i>			
Édit de mai 1787. Création de 6 millions de rentes viagères sur une et deux têtes		6,103,150	67,403,536
Édit de novembre 1787. Création d'emprunt graduel et progressif, dont pour 1788, de 120 millions, produisant à 5 pour cent 3,000,000 "	5,400,000		120,000,000
Et à 4 pour cent 2,400,000			
Et en rentes viagères		3,000,000	
Édit d'octobre 1787. Loterie de 12 millions pour construire quatre hôpitaux	256,875		5,137,513
Des rentes à 4 pour cent, de l'Édit de février 1790 . .	403,468		10,086,740
<i>Emprunts des États.</i>			
Janvier 1787	12,650		253,000
Janvier 1788	150,000		3,000,000
	750,000		15,000,000
Reste de l'emprunt des mêmes, de décembre 1786 . . .	627		12,545
Provence, février 1788	65,227		1,304,545
Reste de l'emprunt de 10 millions, par la Flandre Maritime, de 1784	44,682		892,618
T O T A U X.	7,083,529	9,103,150	223,090,527

RECAPITULATION.

RÉCAPITULATION.

M M.	RENTES		CAPITAUX.
	perpétuelles.	viagères.	
Necker	3,854,362	27,328,366	480,515,461
De Fleury	3,867,998	18,243,731	265,181,189
D'Ormesson	960,000		48,000,000
De Calonne	16,126,540	8,592,833	425,943,529
De Erienne	7,083,529	9,103,150	223,090,527
TOTAUX GÉNÉRAUX	31,892,429	63,268,080	1,442,734,706

N^o. II.

COMPTE GENERAL

DES RECETTES ET DES DÉPENSES

DE L'ÉTAT,

Depuis le premier Mai 1789, jusques et compris le 30 Avril 1790.

RECETTES.

1. RESTANT EN CAISSE AU 30 D'AVRIL 1789.	FONDS		
	Recus dans le Trésor public.	Réservés dans différen- tes Caisses.	TOTALS.
<p>Espèces, Billets de Caisse, et Effets échans dans le mois de Mai 1789. 16,927,063 "</p> <p>Effets au porte-jeuille à diverses échéan- ces. 48,794,493 "</p> <p style="text-align: center;">A DÉDUIRE,</p> <p>Les rescriptions à fournir, soit à la Caisse d'Es- compte, soit à MM. de Biré, Savalette, Du- ruey et Septeuil, en remplacement des fonds qu'ils ont remis au Tré- sor public, avant Pépo- que du premier Mai 1789 7,182,477 "</p>	<p>"</p> <p>41,612,016 "</p> <p>"</p> <p>58,539,079 "</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>822,219 "</p> <p>61,693,515 "</p>	<p>"</p> <p>136,962,785 "</p>	<p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>58,539,079 "</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>198,656,300 "</p>
<p>2. Fermes générales</p> <p>3. Fermes des Postes</p> <p>4. Ferme des Messageries</p> <p>5. Ferme de Sceaux et Poissy</p> <p>6. Ferme des affinages. <i>Il n'a été rien reçu</i></p> <p>7. Abonnement des droits des quatre membres de la Flandre maritime</p>	<p>830,000</p> <p>949,026</p> <p>423,191</p> <p>150,000</p> <p>Mémoire.</p> <p>822,219</p>	<p>126,265,086</p> <p>10,009,728</p> <p>257,971</p> <p>630,000</p> <p>"</p> <p>"</p>	<p>126,895,086</p> <p>10,958,754</p> <p>661,162</p> <p>780,000</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>822,219</p>
<i>De cette part</i>			

COMPTÉ GÉNÉRAL DES RECETTES. 11

RECETTES.	FONDS		
	Reçus dans le Trésor public.	Reçus dans différentes Caisses.	TOTAL.
<i>Report.</i>	61,693,515 ^{II}	136,962,785 ^{II}	198,656,300 ^{II}
8. Régie générale des Aides, etc.	9,573,101	21,928,887	31,501,988
9. Régie des Domaines et Bois.	33,704,253	15,940,320	49,644,573
10. Régie de la Loterie Royale.	10,383,339	2,327,516	12,710,855
11. Régie des revenus casuels.	1,157,447	1,157,447
12. Régie du Droit du Marc-d'or.	249,189	511,700	760,889
13. Régie des Poudres et Salpêtres.	<i>Mémoire.</i>	303,184	303,184
Il a été fait recette au Trésor public, dans le mois de Février 1790, de douze billets de 50,000 liv. chacun, que les Régisseurs des Poudres ont payés dans le cours de l'année.			
14. Recettes générales des Finances, non compris les sommes tirées par anticipation sur les années 1790 et 1791	27,238,524	27,238,524
15. <i>Impositions des Pays d'États.</i> [Le détail de ces deux articles se trouve dans le Tableau ci-dessous.]
Trésor-public.	5,811,279
Différentes Caisses.	18,036,982	23,848,261
<i>De cette part.</i>	122,572,123	223,249,898	345,822,021

Tableau détaillé des Impositions des Pays d'États.

	LANGUEDOC.		BRETAGNE.		BOURGOGNE.		PROVENCE.		PAU, MAYENNE ET FOIX.
	Trésorier.	Receveur-général du Roussillon.	Trésorier.	Receveur-général.	Trésorier.	Receveur-général de Bresse, Bugey et Dauphiné.	Trésorier.	Receveur-général des terres adjacentes.	Receveur-général.
Trésor public..	526,281	204,529	2,955,249	85,193	423,448	450,944	111,518	1,054,107
Différ. Caisses.	8,127,866	865,021	2,913,723	269,636	1,182,930	461,800	1,199,963	202,646	310,395
	8,654,147	1,069,550	5,868,972	354,829	10,182,322	885,248	1,650,907	314,164	1,364,502
	9,180,433 ^{II}	6,223,801 ^{II}	11,195,244 ^{II}	1,961,874 ^{II}	1,364,502 ^{II}

RECETTES.	FONDS		
	Reçus dans le Trésor public.	Réserve dans différents Caisses.	TOTAUX.
<i>Report</i>	122,572,123	223,249,878	345,822,021
16. Capitation et vingtièmes abonnés	1,213,505		1,213,505
17. Capitation et dixièmes sur les paiemens faits au Trésor public, non compris les retenues qui sont faites sur les Pensions, à mesure qu'on les paye	592,503		592,503
18. Impositions particulières aux fortifications des villes	676,399		676,399
19. Bénéfices sur les monnoies, et recouvrement de deniers de boite arriérés	269,083	555,218	824,301
20. Droits attribués à la Caisse du Commerce	305,418		305,418
21. Reçu du Département de la Marine, pour les Forges royales, au remplacement des avances que le Trésor public leur a faites avant le premier mai 1789	401,702		401,702
22. Intérêts annuels des sommes prêtées aux Etats-Unis de l'Amérique	<i>Mémoire.</i>		
23. Intérêt. reçus au Trésor public sur diverses créances	539,700		539,700
24. Solde du prix de la vente de l'Hôtel d'Evreux, déduction faite de l'Hôtel des Domaines, reçu en échange, et un à-compte reçu sur le prix d'une maison des Quinze-Vingts	257,000		257,000
25. Recettes diverses	1,266,415		1,266,415
26. Divers débits anciens	2,291,860		2,291,860
27. Parties non réclamées, et rapportées au Trésor public par différents Payeurs	240,262		240,262
28. Reçu de la ville de Toulouse, à compte de 400,000 l. pour le rachat de différentes impositions particulières à la ville; laquelle somme est payable tous les vingt ans, à compter du premier octobre 1790	200,000		200,000
29. EMPRUNTS.			
Emprunts nationaux de 30 et de 80 millions		25,713,628	
de Languedoc 3,000,000	6,003,949		
de Bretagne 1,100,000			
des Pays-d'Etats. de l'Artois 650,000			
de Provence 196,376			
de la Flandre maritime 657,573			
<i>De cette part.</i>	162,643,547	22,851,116	185,494,663

RECETTES.	FONDS		
	Recus dans le Trésor public.	Restes dans le Trésor de Cassa.	TOTAL.
<i>Report</i>	162,643,547	723,825,116	886,468,663
<i>Emprunts.</i> Il est fait recette d'une somme de 410,732 liv. restant due sur l'emprunt de trois millions ouvert à Gènes pour Monsieur, frère du Roi, et la quittance en a été donnée à M. Cambonne, avec promesse de lui remplacer cette somme, si la recette ne s'en effectue point à Gènes 410,732 "	432,1732		432,1732
de Sainte-Geneviève 22,000			
30. Produit de la vaisselle portée aux hôtels des Monnoies.			
A Paris 11,314,816 "	14,256,040		14,256,040
Dans les Provinces 2,941,191			
31. Dépôts faits au Trésor public, et qui doivent être retirés à volonté	573,600		573,600
32. Dons patriotiques	361,587		361,587
33. Contribution patriotique, compris des reconnaissances de vaisselle et des quittances de rentes, de pensions et de traitemens divers, qui ont été portés en dépense dans leurs comptes respectifs	9,721,083		9,721,083
34. Contrats sur le Clergé, qui ont été vendus	309,000		309,000
35. Contrat sur les États de Languedoc, qui a été remboursé, lequel faisoit partie de ceux qui sont en porte-feuille	100,00		100,000
36. Bordereau à quatre pour cent, de l'Emprunt de Février 1770, fourni à la Marine, et porté en dépense	97,197		97,197
37. Second quart des 1,800,000 liv. de don gratuit fait en 1783 par le Clergé	450,00		450,000
38. Reçu pour le prix de Charges de Receveurs-généraux et particuliers des Finances	1,696,000		1,696,000
39. Supplément de finance aux Commissaires des Guerres conservés	200,000		200,000
40. Fonds de cautionnement de divers Administrateurs et autres Comptables	1,697,750		1,697,750
41. Avances reçues de la Caisse d'Escompte	190,000		190,000
<i>De cette part.</i>	887,715	723,825,116	1,611,540,116

COMPTE GÉNÉRAL

RECETTES.	FONDS		
	Reçu dans le Trésor public.	Réserve dans différentes Caisses.	TOTAUX.
<i>Report</i>	782,531,835 ^{II}	223,805,116 ^{II}	606,336,951 ^{II}
ANTICIPATIONS SUR LES REVENUS.			
Comptant			24,199 ^{II}
RECETTES GÉNÉRALES DES IMPÔTS DIRECTS.			
Droits.			
d'Avril 1790	7,300,000		
de Mai	9,555,500		
de Juin	8,100,000		
de Juillet	11,300,000		
d'Août	11,300,000		
de Septembre	11,200,000		
d'Octobre	10,100,000		
de Novembre	9,100,000		
de Décembre	2,583,560		
Reste des siecles de 1790	22,300,000		
Droits.			
de Janvier 1791	5,300,000		
de Février	5,500,000		
de Mars	5,500,000		
Pour une avance faite par la ville de Strasbourg, dont il lui sera tenu compte dans les six premiers mois 1790			50,000
	128,819,060	129,261,000 ^{II}	
			213,351,637
FERMES GÉNÉRALES UNIES.			
	Billets.	Assignations.	TOTAUX.
	II	II	II
1790	Mars	1,216,612	1,216,612
	Avril	2,311,000	2,311,000
	Mai	4,150,525	4,150,525
	Juin	2,450,000	2,450,000
	Juillet	3,300,000	3,300,000
	Août	2,815,000	2,815,000
	Septembre	2,110,000	2,110,000
	Octobre	807,500	807,500
	Novembre	575,000	575,000
	Décembre	915,000	915,000
			8,109,637
1791	Janvier	850,000	850,000
	Février	1,500,000	1,500,000
	Mars	710,000	710,000
	Avril	500,000	500,000
		58,010,000	58,010,000
		26,080,637	84,090,637
			595,883,472
<i>De cette part</i>			223,805,116
			819,688,588

DES RECETTES.

15

RECETTES.		FONDS		
		Recus dans le Trésor public.	Réservés dans différentes Caisses.	TOTAUX.
<i>Report.</i>		595,883,472	223,805,116	819,688,588
ANTICIPATIONS SUR LES REVENUS.				
FERMES DES POSTES.				
		"	"	"
Assignations.	Juin 1790	481,000	2,022,015	
	Juillet	150,000		
	Août	150,000		
	Septembre	150,000		
	Octobre	86,300		
	Novembre	500,000		
	Décembre	501,713		
RÉGIE GÉNÉRALE.				
Assignations.	Avril 1790	360,000	4,637,000	
	Mai	1,110,000		
	Juin	1,201,000		
	Juillet	108,000		
	Août	102,000		
	Septembre	15,000		
	Octobre	6,000		
	Novembre	50,000		
	Décembre	15,000		
		Janvier 1791		
	Février	207,000		
	Mars	180,000		
	Avril	90,000		
RÉGIE DES DOMAINES.				
Nouveaux Bilets des Administrateurs.]	Mai 1790	66,000	761,400	
	Juin	22,000		
	Juillet	23,000		
	Août	71,400		
	Septembre	7,000		
	Octobre	6,800		
	Novembre	70,000		
	Janvier 1791	28,000		
	Février	367,000		
	Mars	28,000		
	Avril	51,200		
	Mai	15,000		
TOTAL DES RECETTES.		623,307,887	223,805,116	827,109,003

COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPENSES.

DÉPENSES.	PAIEMENTS FAITS.		
	Par le Trésor public.	Par les Bénévoles Citoyens.	TOTAL.
1. Maison du Roi et de la Reine, des Princes et de la Famille Royale.	17,644,056	120,000	17,764,056
Maison de Monsieur et de Madame.	3,101,866		3,101,866
2. Maison de Monsieur Comte et de Madame Comtesse d'Artois et leurs enfans.	3,573,922		3,573,922
3. Département des Affaires Etrangères.	7,380,000		9,380,000
4. Département de la guerre.	102,947,367	1,211,908	104,159,275
5. Département de la Marine et des Colonies.	60,545,612		60,545,612
6. Ponts et Chaussées.	6,852,261	54,500	6,906,761
7. Haras.	450,308		450,308
8. Rentes perpétuelles et viagères.	73,310,923	95,051,654	102,361,677
9. Intérêts d'Effets publics et autres créances.	19,899,892	16,921,401	36,821,293
10. Gages et Charges représentant l'intérêt de la Finance.	360,419	73,375,595	77,361,014
11. Intérêts et frais d'anticipations.	10,342,941	15,597	10,358,538
12. Intérêt et remboursement des Maisons acquises pour être démolies, sur les Ponts, dans les Halles et les Marchés.	360,759		360,759
13. Indemnités à différens titres.	646,030	1,147,624	1,793,654
14. Pensions, déduction faite des retenues.	15,305,913	157,155	15,463,068
15. Gages du Conseil, Traitement des Ministres et de la Magistrature.	1,039,389	283,622	1,323,011
16. Gages, Traitemens et Gratifications à différentes personnes.	173,582	211,947	385,529
17. Intendants des Provinces et leurs Bureaux.	32,163	952,929	985,092
18. Dépenses de la Police de Paris.	1,781,387		1,781,387
<i>De cette part.</i>	269,747,890	123,563,932	393,311,822

DES DÉPENSES, N^o. II.

17

DÉPENSES.	PAIEMENTS FAITS.		
	Par le Trésor public.	Par différentes Caissees.	TOTAUX.
<i>Report.</i>	259 747,890	123,251,932	383,251,822
19. Guet et Garde de Paris avant l'établissement de la Garde nationale.	537,993		537,993
20. Garde nationale de Paris, et frais accessoires.	3,682,192		3,682,192
21. Maréchaussée de l'Isle-de-France.	263,160		263,160
22. Payé de Paris, compris le remboursement de l'année 1788, que la Ferme-générale a avancé, et que le Trésor public lui a remboursé.	1,284,166	3,720	1,288,186
23. Travaux dans les Carrières sous la ville de Paris et les environs.	346,920		346,920
24. Remises de droits casuels accordés de tout temps aux Officiers du Châtelet et à d'autres Magistrats.	120,784		120,784
25. Remise de droits du Marc-d'or.		5,700	5,700
26. Remise sur les droits de Monnayage accordés à la Caisse d'Escompte, non compris une autre remise de 149,259 liv. qui lui a été payée au Trésor public, et dont il est fait déduction sur les bénéfices des Monnoies, portés en recettes sous le N ^o . 19.		156,252	156,252
27. Remises, non-valeurs, décharges et modérations sur les Impositions.		5,933,576	5,933,576
28. Gages et augmentation de gages des Maîtres des Postes.	311,161		311,161
29. Traitement des Administrateurs du Trésor public, de leurs Bureaux et de leurs Commis dans les Provinces.	1,656,215	70,165	1,726,380
30. Bureaux de l'Administration générale, compris 309,452 l. payés à l'imprimerie royale.	2,480,562	3,650	2,484,212
31. Traitement aux Receveurs, Fermiers, Régisseurs généraux, et autres frais de recouvrement.		18,265,414	18,265,414
32. Dépenses de la Caisse du Commerce, du Département des Mines, de l'Administration des Monnoies et de l'ancienne Compagnie des Indes.	660,770	186,201	846,971
33. Fonds employés pour des Actes de bienfaisance.	26,685		26,685
34. Secours aux Hollandois réfugiés en France.	831,935		831,935
<i>De cette part.</i>	271,950,133	143,123,610	420,273,743

Mem. sur les Finances. Pièces justificatives.

C

DÉPENSES.	PAIEMENTS FAITS		
	Par le Trésor public.	Par différentes Caisses.	TOTAUX.
<i>Report</i>	271,950,133	148,128,610	420,078,743
35. Communautés et Maisons religieuses	802,809	406,264	1,209,073
36. Dons, Aumônes, Secours, Hôpitaux et Enfants-trouvés	2,383,884	654,920	3,038,804
37. Travaux de Charité pour subvenir au manque de travail à Paris et dans les Provinces	2,487,801	1,379,119	3,866,920
38. Destruction du Vagabondage et de la Mendicité	584,394	1,087,023	1,671,417
39. Primes pour l'importation des grains		5,671,907	5,671,907
40. Primes et autres encouragemens pour le Commerce extérieur	287,848	5,194,699	5,482,547
41. Jardin-royal des Plantes, et Cabinet d'Histoire naturelle	254,882		254,882
42. Bibliothèque du Roi	64,903	1,800	66,703
43. Universités, Académies, Colléges, Sciences et Arts	185,993	484,434	670,427
44. Entretien, réparations et constructions de bâtimens pour la chose publique	166,500	1,827,614	1,994,114
45. Dépenses de procédures criminelles et de Prisonniers	75,678	3,239,590	3,315,268
46. Dépenses locales et variables; secours aux pauvres Habitans des Provinces, etc.	390,678	6,069,264	6,459,942
47. { Dépenses diverses. {			
Dépenses de reddition de comptes	108,000		
Ordonnances arrêgées	138,825		
Justifications extraordinaires	79,219		
Dépenses diverses imprévues	311,081		
Dépenses diverses ordinaires	134,266		
	668,313	113,378	781,691
48. Dépenses de la Caisse civile de l'Isle de Corse	250,000		250,000
49. Rentes, intérêts, indemnités, gages et autres charges de l'Administration des Domaines payés en province, et dont on n'a point reçu les acquits, en sorte qu'on ne peut encore indiquer la subdivision exacte de chaque objet		7,198,085	7,198,085
50. Travaux des fortifications de l'enceinte du Havre	565,000		565,000
51. Travaux de la rade de Cherbourg	4,173,139		4,173,139
<i>De cette part</i>	285,291,955	181,456,707	466,748,662

DÉPENSES.	PAIEMENTS FAITS		
	Par le Trésor public.	Par différencies Caissees.	TOTAL.
<i>Report</i>	285,291,955 ⁿ	181,456,707 ⁿ	466,748,662 ^h
52. Travaux des fortifications militaires de Cherbourg	635,000		635,000
53. Travaux et achats de terrains pour la clôture de Paris, compris une partie de l'avance faite en 1788 par la Ferme-générale	3,808,616	63,467	3,872,083
54. Travaux du Pont de Louis XVI	500,000		500,000
55. Dépenses relatives aux subsistances, déduction faite des recouvrements qui ont eu lieu	39,540,453	331,337	39,871,790
56. Achats de matières d'or et d'argent, déduction faite de ce qu'elles ont produit jusqu'au premier de Mai 1790	267,295		267,295
57. Remboursements relatifs aux Paquebots qui ont été supprimés	869,619	275,287	1,144,906
58. Remboursement de l'ancien papier-monnaie des Isles de France et de Bourbon	1,945,717		1,945,717
59. Remboursement pour partie de prêt fait par les Fermiers-généraux sur leurs bénéfices dans le dernier bail		2,160,000	2,160,000
60. Dernière partie du remboursement fait aux Fermiers-généraux sur les fonds de place d'un Fermier-général		200,000	200,000
61. Remboursement à des Receveurs-généraux qui ont trop payé sur d'anciens exercices		86,428	86,428
62. Remboursements divers	405,255	196,667	601,922
63. Remboursement à M. le Prince de Condé pour les Droits utiles du Clermontois		600,000	600,000
64. Remboursement en réscriptions de Décembre 1790, et des trois premiers mois 1791, des avances faites par les Receveurs-généraux des Finances en 1785	10,000,000		10,000,000
65. Remboursement d'un prêt fait au Trésor public avant le premier Mai 1789 par la Caisse d'Escompte, sur des billets des Administrateurs de la Loterie royale	3,600,000		3,600,000
66. Remboursement au sieur Demory, sur ses anciennes avances	73,000		73,000
<i>De cette part.</i>	346,976,910	185,661,813	532,638,723

DÉPENSES.	PAIEMENTS FAITS		
	Par le Trésor public.	Par différentes Caisses.	TOTAUX.
<i>Report</i>	346,936,910 ^{II}	185,669,893 ^{II}	532,606,803 ^{II}
67. Remboursement en effets à terme sur la Loterie des Hôpitaux, du mois d'Octobre 1787, conformément à l'engagement formel qui avoit été contracté à cet égard	6,059,525	6,059,525
68. Remboursement à des Commissaires des Guerres supprimés au mois d'Avril 1788	490,000	490,000
69. Remboursement d'Offices de Receveurs particuliers des Finances qui sont en faillite	136,217	136,217
70. Remboursement de petites parties de rentes de 20 liv. et au-dessous, conformément aux Arrêts du Conseil des mois de Décembre 1784 et d'Août 1785	182,903	182,903
71. Remboursement des reconnoissances que les Directeurs des Monnoies ont délivrées pour la vaisselle, compris celles qui ont été reçues dans la Contribution patriotique	5,658,316	5,658,316
72. <i>Remboursement des Emprunts faits dans les Pays Etrangers.</i>			
En Hollande. { Pour le compte des États-Unis de l'Amérique 1,000,000			
{ Sixième et septième remboursements sur les 1,600,000 livres pour les Messageries 400,000			
{ Cinquième idem sur les 9 millions pour le compte du Roi 1,200,000			
{ Dernier remboursement de l'emprunt de 3 millions fait par Monsieur 1,000,000			
à Gênes. { Second, troisième et quatrième remboursements sur l'emprunt de 500,000 liv. fait par la ville de Paris 260,000	3,291,152	4,430,652	4,430,652
{ Traités Durazzo de Gênes, à compter du premier million de l'emprunt des Quinze-Vingts, remboursable le Décembre 1769 421,152			
De la Flanire-Maritime	139,500		
73. <i>Remboursement des Emprunts des Pays-d'États.</i>			
	Trésoriers.	Recettes générales.	TOTAUX.
Languedoc	2,734,515 ^{II}	2,734,515 ^{II}
Bretagne	882,652	882,652
Boulogne	1,075,000	1,075,000
Provence	515,460	315,000 ^{II}	830,460
<i>De cette part</i>	361,894,523	192,093,340	553,987,863

DES DÉPENSES, No. II.

DÉPENSES.

PAIEMENTS FAITS

	PAIEMENTS FAITS		
	Par le Trésor public.	Par différentes Caisses.	TOTAL.
<i>Report</i>	"	"	"
74. Rescriptions des recettes générales que le Trésor public a été obligé d'acquitter, faute de paiement dans les Provinces	363,894,523	192,093,340	555,987,863
75. Quittances des gages et appointemens divers portés en recette dans la Contribution patriotique	9,561,085		9,561,085
76. Fonds dans les mains du sieur Gaucelet, Banquier à Brest, chargé de fournir les sommes nécessaires aux dépenses de la Guerre et de la Marine en Bretagne	241,847		241,847
77. Frais relatifs à l'Assemblée des Notables en 1788	482,033		482,033
78. A MM. les Députés de l'Assemblée Nationale, pour indemnité de leurs dépenses et frais relatifs à l'Assemblée.	59,730		59,730
79. ANTICIPATIONS REMBOURSÉES.	5,687,763		5,687,763

Trésor public. Différ. Caisnes.	Sur les Fermes générales.		Sur la Ferme des Postes.	Sur la Ferme de Sceaux et Poissy.	Sur la Régie générale.	Sur la Régie des Poudres.
	Billets.	Assignations.	Assignations.	Assignations.	Assignations.	Billets.
60,000,000	43,688,916	2,900,000		7,825,451		
	16,285,801	7,344,352	314,311	7,465,311	281,139	
60,000,000	59,173,717		314,311	15,710,762	281,139	
	119,073,717	10,244,152	314,311	15,710,762	281,139	
		146,176,143				

Assignations des Domaines suspendus, lesquelles étoient dans les mains de diverses personnes qui en avoient fourni les fonds au Trésor public avant l'Arrêt du 16 Août 1788, qui en a suspendu le remboursement. 14,392,000

A déduire les Assignations qui ont été remises dans la circulation, par le moyen de l'emphiteuse que le Trésor public en a fait, en les donnant en paiement à divers Crémiers, lesquelles Assignations sont portées comme impunit ou dépens dans les différens chapitres du présent compte 1,503,193

Reste en Assignations éteintes 12,888,807 cl.

80. Mécompte dont on n'a pu encore trouver la cause, mais qu'on se pèr de découvrir par une nouvelle vérification générale dont on va s'occuper 33,084

TOTAL des Dépenses 507,517,134

159,067,945

12,888,807 cl.

33,084

507,517,134

33,084

507,517,134

RÉCAPITULATION.

	Trésor public.	Différentes Caisses.	TOTALS.
Les Réceveurs montent à	603,303,887	223,805,116	827,109,003
Les dépenses montent à	507,317,134	"	"
A DEDUIRE			
Les Bons à terme que le premier Commis du grand comptant a délivrés pour le service des directes Départemens, et dont il est fait dépense dans le présent compte	504,508,085	223,805,116	728,313,201
Reste en Caisse au 30 d'Avril 1790, au soir	98,715,000	"	98,715,000

Laquelle somme de 98,715,000 liv. est composée comme suit :

Comptant 14,861,641 "

		EFFETS			
		Sur Paris.	Sur les Provinces.	TOTALS.	
		"	"	"	
1790.	Avril		30,000	30,000	64,441,472 "
	Mai	3,777,015		3,777,015	
	Juin	1,981,690	1,614,300	3,595,990	
	Juillet	3,327,070	1,111,450	4,438,520	
	Août	6,970,591	2,818,550	9,789,141	
	Septembre	7,178,300	2,010,750	9,189,050	
	Octobre	3,681,990	2,220,800	5,902,790	
	Novembre	7,631,160	2,997,040	10,628,200	
Decembre	6,189,816	2,302,200	8,492,016		
Effets en Paris-feuille		47,801,322	16,640,130	64,441,452	83,853,312
		"	"	"	
1791.	Janvier	6,570,660	603,100	7,173,760	19,391,690
	Février	3,583,020	255,192	3,838,212	
	Mars	2,599,177	181,852	2,781,029	
	Avril	2,412,110	141,910	2,554,020	
	Mai	2,660,150		2,660,150	
	Juin	374,690		374,690	
	Août	20,000		20,000	
1791. Février		20,000		20,000	
Somme pareille					19,391,690

Somme pareille 98,715,000

A Paris, le premier Mai 1790, Signé DUFRESNE.

Vu, NECKER.

COMPTE DE M. DUFRESNE
 POUR LES HUIT DERNIERS MOIS 1790.

ETAT résumé de toutes les Recettes et les Dépenses faites au Trésor public, depuis le premier mai 1790 jusqu'au 31 décembre de la même année.

R E C E T T E S.

1. Fermes générales	18,499,950	"
2. Forme des postes	5,006,159	
3. Fermes des affrâgés	3,967	
4. Abonnement des droits des quatre Membres de la Plandre-maritime	423,900	
5. Régie-générale des Aides	12,087,586	
6. Régie-générale de la Loterie royale	3,514,333	
7. Régie des Domaines et Bois	11,767,111	
8. Régie des Revenus Casuels	300,000	
9. Régie des Droits du Marc-d'or	355	
10. Revenus de la Caisse du Commerce	186,064	
11. Impositions des ci-devant Pays d'Etats	10,113,339	} 10,122,339
12. Marchés communes du Poitou	9,000	
13. Impositions abononnées	13,913	
14. Impositions particulières aux Fortifications des Villes	690,106	
15. Dixièmes, Capitation et sous pour livre retenus sur les paiemens faits au Trésor public	121,800	
16. Dixièmes sur les taxations des Revenus-généraux des Finances	114,400	
<i>De cette part</i>	62,852,043	

RECETTES.

	<i>Report</i>	62,852,043
17.	Capitation de la Cour.	48,270
18.	Reçu du Régisseur des Droits de l'Anjou.	152,375
19.	Bénéfices sur la fabrication des Monnoies.	484,02
20.	Produit de vaisselle portée aux Hôtels des monnoies.	798,000
21.	Rescriptions des Recettes générales ci-devant acquittées par le Trésor public, et retirées ensuite par des Receveurs généraux.	3,818,352
22.	Intérêts des sommes dues au Trésor public.	19,212
23.	Intérêts des Assignats qui sont entrés au Trésor public.	1,859,226
24.	Reçu des Etats-Unis de l'Amérique, à-compte de ce qu'ils doivent à la France.	3,611,999
25.	Contribution patriotique.	11,251,571
26.	Reçu de la Caisse de l'Extraordinaire à-compte sur le premier tiers de la Contribution patriotique.	6,339,999
		17,591,570
27.	Dons patriotiques.	34,128
28.	Anciens débits.	2,748,109
29.	Parties non-réclamées et restituées au Trésor public par des comptables.	304,515
30.	Emprunts des ci-devant Pay.	435,369
31.	Emprunt national de 80 millions.	3,188,003
32.	Effets publics reçus en doublement des mises faites au comptant dans le même emprunt de 80 millions porté en dépense dans la colonne ci-contre, N ^o . 35.	23,171,269
		27,359,272
33.	Produit de grains et de farines anciennement vendus.	1,883,154
34.	Matières d'or et d'argent extraites de l'Etranger.	7,661,872
35.	Diverses recettes.	180,778
36.	Troisième quart de 1,800,000 liv. de don gratuit fait en 1782 par le Clergé.	450,000
37.	Pour deux assignations des Domaines suspendues, reçues en paiement de débits.	114,000
38.	Reçu de M. Couder, de Lyon, pour des Assignats qu'on lui a fait passer.	229,837
39.	Dépôts faits au Trésor public.	1,782,000
	<i>De cette part</i>	134,418,104

RECETTES.

Report	134,418,104	"
40. Remplacemens faits au Trésor public, d'avances qu'il avoit ci-levant faites,		
Par le Département de la Gironde	150,000	"
Par le Trésorier de la ville de Paris	100,000	} 2,241,569
Par les Payeurs des rentes	1,991,569	
41. Lettres-de-change sur Paris, que le sieur Gaudalet, Banquier à Brest, a été obligé de recevoir de divers particuliers qui ne lui ont fourni du numéraire qu'à cette condition	1,537,360	
42. Mandats que le premier Commis du Grand-Comptant a fournis sur ledit sieur Gaudalet pour le service de la Guerre et de la Marine	7,197,461	
43. Bons à terme du même premier Commis, pour le service du Trésor public	4,370,163	
44. Reçu de M. de Biré, Payeur des dépenses de la Guerre, pour vente d'effets appartenans au Roi, reliquans de compres, et autres reprises antérieures à 1788.	1,466,933	
45. Reçu de M. Boutin, Payeur des dépenses de la Marine, pour <i>idem</i>	2,412,123	
46. Reçu de la Caisse d'Escompte, suivant les Décrets de l'Assemblée Nationale, pour le service du Trésor public, pendant les mois de Juin, Juillet, Août, Septembre, et partie du mois d'Octobre 1790	210,000,000	
47. Reçu de la Caisse de l'Extraordinaire, conformément aux Décrets de l'Assemblée Nationale, pour le même service, pendant partie d'Octobre, et pour les mois de Novembre et de Décembre 1790	124,095,000	
TOTAL de la Recette	487,738,715	

D É P E N S E S.

1. Maison du Roi, de la Reine, &c.	{ Sur les six premiers mois 1790. 8,074,748 ⁿ Sur la Liste-civile. 12,500,000 }	20,574,748 ⁿ
2. Maison de Monsieur Frère du Roi.	1,575,123	} 3,577,638
3. Maison de M. d'Artois.	2,002,515	
4. Affaires Etrangères		5,025,000
5. Guerre, Artillerie, Génie et autres dépenses militaires		70,281,520
6. Marine et Colonies		55,390,841
7. Dépense de la Caisse civile de l'Isle de Corse		120,000
8. Ponts et Chaussées.		4,407,901
9. Haras.		119,942
10. Rentes perpétuelles et viagères	147,074,216 ⁿ	} 147,281,782
11. Rentes des Communautés d'arts et métiers supprimés.	207,566	
12. Intérêts d'Effets publics et d'autres créances	19,494,730 ⁿ	} 20,445,972
13. et frais d'Escompte	917,459	
14. de maisons acquises sur les Ponts, dans les Halles et Marclés.	33,783	
15. Gages des Charges représentant l'intérêt de la finance		806,818
16. Gages des Officiers du point d'honneur		18,800
17. Gages du Conseil, traitement des Ministres de la Magistrature, &c		1,560,130
18. Gages, traitemens et gratifications à diverses personnes.		83,521
19. Gages et augmentation de gages des Maitres des Postes pendant les six premiers mois 1790.		123,014
20. Indemnités à différens titres.		544,210
21. Pensions, déduction faite des retenues		18,714,266
22. Intendants de Provinces et leurs Bureaux		79,474
23. Dépenses particulières à la ville de Paris.		
Police.	919,372 ⁿ	} 5,649,521
Garde militaire	4,076,625	
Demi-solde conservée à l'ancien Guet et garde.	35,382	
Pavé.	377,126	
Travaux dans les carrières qui sont sous la Ville.	241,016	
De cette part.		354,804,928

DÉPENSES.

<i>Report</i>		354,804,928	
24. Maréchaussée de l'Isle de France		263,921	
25. Remises, non-valeurs de charge et modération sur les impositions. 637,445	}		1,017,889
26. des droits de monnoyage 380,444			
27. Administrateurs du Trésor public et leurs Bureaux		369,491	
28. Bureaux de l'Administration-générale		1,415,466	
29. Traitement aux Receveurs, Fermiers, Régisseurs, et autres frais de recouvrement.		402,522	
30. Dépense de la Caisse du Commerce du département des Mines et de l'Administration de la monnaie		228,961	
31. Fonds réservés pour de petits actes de bienfaisance		156,272	
32. Secours aux Hollandois réfugiés en France		388,625	
33. Communautés Religieuses et secours pour la construction des Edifices sacrés . .		1,188,709	
34. Hôpitaux et Enfants-trouvés		2,296,191	
35. Ateliers de charité pour subvenir au manque de travail dans la ville de Paris et les environs		4,185,962	
36. Destruction du vagabondage et de la mendicité		61,023	
37. Primes et encouragemens pour le Commerce		241,891	
38. Jardin royal des plantes et cabinet d'Histoire naturelle		210,764	
39. Bibliothèque du Roi		60,256	
40. Universités, Accademies, Sciences et Arts		341,333	
41. Entretien de bâtimens pour la Chose publique		80,349	
42. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers		73,557	
43. Travaux	}	de l'enceinte du Havre 236,000	5,106,610
		de la rade de Cherbourg 1,936,747	
		des fortifications militaires de Cherbourg 200,000	
		du pont Louis XVI 412,500	
		de la clôture de Paris 1,901,363	
		429,000	
44. Traités et autres dépenses relatives aux Grains et Farines		7,598,910	
<i>De cett part.</i>			380,496,734

DÉPENSES.

<i>Report.</i>	380,496,734	"
45. Achat des Matières d'Or et d'Argent extraites de l'Etranger	12,228,060	
46. Achat de numéraire pour le service du Trésor public.	3,461,493	
47. Description de recettes générales revenues sur le Trésor public faute de paiement dans les Provinces.	23,146,422	
48. Avances faites par le Trésor public à charge de remplacement, savoir ;		
Aux Forges royales	375,000	"
A la ville de Paris	100,000	} 908,144
Aux Fermiers de Secaux et de Poissy	150,000	
Au Département de la Gironde	150,000	
Au sieur Cojard pour payer les rentes de Secrétaire du Roi.	133,144	
49. A compte de ce qui reste dû de la construction et de la régie des Paquebots, dont on vérifie maintenant le compte dans les Bureaux de la Marine.	400,000	
50. Remboursement de l'ancien papier-monnaie des Isles de France et de Bourbon.	99,279	
51. Remboursement des petites rentes de 20 liv. et au-dessous.	90,386	
52. Remboursement de reconnoissances de vaisselle portée aux Hôtel des monnoies	9,165,435	
53. Quittances de pages et d'appointemens divers portées en recette dans la colonne ci-contre, N ^o . 25 et 27.	394,643	
54. Remboursement d'Offices de Receveurs généraux et particuliers par compensation de pareille somme sur leur débets, savoir ;		
de l'Office du sieur Trenouay, Receveur général des Finances.	560,000	"
et aux héritiers du sieur Pilon, Receveur des impositions de la ville de Paris, pour prix de son Office	260,000	} 820,000
55. Remboursement de deux Offices d'Archers de la compagnie du Prévôt-général des monnoies, supprimées et liquidées	202	
56. Remboursement d'un Office de Conseiller de l'Hôtel commun de Momeny.	440	
57. Remboursement d'un billet et de deux primes de la Loterie d'octobre 1783, portée en recette dans la colonne ci-contre, N ^o . 25.	900	
58. Remboursement de cinq billets de la Loterie d'octobre 1780, reçus par les dons patriotiques et portés en recettes dans la colonne ci-contre	1,000	
59. Remboursement d'un effet suspendu, reçu dans la contribution patriotique, et porté en recette dans la colonne ci-contre.	600	
<i>De cette part</i>	411,213,638	

DÉPENSES.

	<i>Report.</i>		431,213,638	
60.	Remboursement d'une somme recue de trop dans un paiement ci-devant fait pour les intérêts du prix de l'Hôtel vendu à Malans de Bombou.		10,750	
61.	Remboursement fait aux Notaires de Paris des honoraires d'actes qui leur étoient dus d'anciens emprunts, lequel remboursement a eu lieu au moyen du placement qu'il ont fait de cet objet dans l'emprunt national de 80 millions, portés en recette dans la colonne ci-contre, dont ils ont fait le doublement en numéraire effectif.		2,628,445	
62.	Effets recus en doublement dans le même emprunt de 80 millions, et portés en recette dans la colonne ci-contre, N ^o . 32.		22,171,269	
65.	Remboursemens d'emprunts comme suit :			
	En Hollande, pour le quatrième terme de l'emprunt fait pour les Américains.	1,207,973 "		
	1 ^o . du huitième et dernier terme de 1,600,000 liv. pour la Messagerie.	200,000 "		
	2 ^o . sur l'emprunt de 1,500,000 liv. pour la Compagnie Pétrache.	100,000		
A Gènes	3 ^o . Pour solde du premier million de l'emprunt des Quinze-vingts, échu en décembre 1789.	68,365	1,319,097	2,862,070
	4 ^o . Sur l'emprunt de 5 millions fait pour M. le Duc de Deux-Ponts.	80,732		
	De l'emprunt de la Flandre maritime.	355,000		
64.	Remboursement de billets que le sieur Bougeard, Receveur-général des ci-devant Etats de Bretagne avait fournis pour les Impôts de cette Province, et qu'il n'a pu acquitter.		1,098,000	
65.	Remboursement d'un billet du sieur de Balougue, ancien Trésorier de la Guerre, revenu sur le Trésor public faute de paiement, porté en recette dans la colonne ci-contre, N ^o . 27.		20,000	
66.	Remboursement fait à la ville de Paris conformément au Décret de l'Assemblée Nationale, pour avances que cette ville a ci-devant faites pour des objets d'embellissement, autorisés par Edit de septembre 1786.		333,814	
67.	Remboursement d'anciennes anticipations.		62,367,625	
68.	Remboursement de bons que le premier Commis du Grand-comptant a ci-devant fournis pour le service du Trésor public.		789,5123	
69.	Remboursement de dépôts faits au Trésor public.		2,673,600	

De cette part. 533,292,336

DÉPENSES.

<i>Report</i>		533,292,356	''
70. Traités du sieur Gaudet, Banquier à Brest, en remplacement de paiemens qu'il a faits pour les services de la Guerre et de la Marine.		9,812,310	
71. Indemnité de MM. les Députés à l'Assemblée Nationale.	5,221,359	} 5,969,704	
72. Dépenses relatives à l'Assemblée Nationale.	748,345		
73. Dépenses relatives à la formation des Assignats, compris 7,556 liv. pour les appointemens des Bureaux de M. Amelot.		378,031	
74. Dépenses diverses et imprévues.		331,414	
Total de la dépense.		<u>549,783,795</u>	

RÉSULTAT.

Fonds restans en Caisse au 30 Avril 1790, au soir.

Espèces et Billets de Caisse.	14,861,641	} 98,714,983	''
Effets échans dans divers mois.	83,853,342		
Dépenses du 1 ^{er} Mai au 1 ^{er} Décembre 1790. 549,783,795		} Excédant de dépenses. 62,045,082	
Recettes.	487,738,713		
Fonds restans en Caisse au 31 Décembre 1790, au soir.		<u>36,669,901</u>	(a)

Lequel est composé comme suit :

Effets et Billets de Caisse.	29,170,350	''
Effets échans dans divers mois.	7,499,551	
Somme pareille.	<u>36,669,901</u>	

Je soussigné, Administrateur du Trésor public, au Département de la Recette et de la Dépense générales, certifie la fidélité du présent Etat. A Paris, le 1^{er} Avril 1791. Signé, DUREUX.

Vu, DUREUX.

(a) Le reste en caisse porté ici à 36,669,901 liv. doit être conformément à notre compte de 36,669,920 liv. Voici la raison de cette différence, La balance du compte de M. Necker en dépense et en recette laisse un reste en caisse de 98,715,002 liv. M. Dufresne ne l'emploie que pour 98,714,983 liv., ce qui fait précisément 19 liv de différence.

No. I V.

COMPTES DE M. DUFRESNE,
DES SIX PREMIERS MOIS 1791,
SUIVIS D'OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES.

ÉTAT des Recettes et Dépenses faites au Trésor public pendant les trois premiers mois 1791.

R E C E T T E S.

	EXERCICE 1790 antérieure.	EXERCICE 1791.	TOTAUX.
	"		"
1. Fermes générales sur divers Exercices qu'on ne peut diviser.		7,628,1904	7,628,1904
2. Fermes des Postes.	1,761,357		1,761,357
3. Régie des Aides.	3,794,960		3,794,960
4. Régie des Domaines et Bois, et nouveaux droits d'enregistrement et de Timbre.	5,580,000	900,000	6,480,000
5. Régie de la Loterie de France		1,200,000	1,200,000
6. Abonnement des droits des Quatre-Membres de la Flandre maritime	277,222	78,443	477,662
7. Rescriptions des Recettes générales ci-devant acquittées par le Trésor public, et retirées ensuite par des Receveurs-généraux	3,344,066		3,344,066
8. Impositions directes et féodales, provenant de reconvements arriérés.	23,602,262		23,602,262
<i>De cette part.</i>	28,481,844	9,787,347	48,269,191

R E C E T T E S.		EXERCICE 1790 et antérieurs.	EXERCICE 1791.	T O T A U X.
<i>Report</i>		38,481,844	9,787,347	48,269,191
9.	Impositions des Pays-d'Etats.			
	Bourgogne	414,500 "		
	Bretagne	320,359		
	Languedoc	157,282	1,024,261	1,024,261
	Provence	14,235		
	Pau, Bayonne et Foix	117,885		
10.	Droits attribués à la Caisse du Commerce	74,190		74,190
11.	Bénéfices sur la fabrication des monnoies	12,920		12,920
12.	Reçu de la Municipalité de Versailles, pour les 10 sols pour livre des six derniers mois 1790, sur les Octrois de ladite Ville, conformément au Décret du 18 Septembre dernier	50,000		50,000
13.	Rentes et intérêts dus au Trésor public.			
	Pour les neuf derniers mois 1790, de la rente de divers Contrats sur le Clergé	29,100 "		
	Sur des Contrats des ci-devant Etats de Languedoc	44,000		
	Sur diverses créances	33,741		
	Sur des fonds ci-devant placés par des Communautés Religieuses, dans les Emprunts de Languedoc	45,925	460,861	460,861
	Sur les six millions dus par M. le Duc de Deux-Ponts	300,000		
	Sur les Assignats que le sieur Boutin, Payeur de la Marine, a successivement employés pour le service de ce Département	8,095		
14.	Emprunt de Bretagne. Recette faite par le sieur Deaugeois, Trésorier des ci-devant Etats de cette Pro-			
<i>De cette part</i>		40,101,076	9,787,347	49,888,423

RECETTES.	EXERCICE	EXERCICE	TOTAL.
	1790 et antérieurs.	1791.	
		" "	" "
<i>Report.</i>	40,104,076	9,178,347	49,891,423
vince, avant le Décret qui a fermé les Emprunts, et dont le dérangement de sa santé et de ses affaires ont fait différer le versement au Trésor public . . .	400,000		400,000
15. Emprunt d'Artois. Recette également faite par le sieur De Lannay, ancien Receveur-général, qui l'avoit retenue dans ses mains pour fournir au paiement des arrérages et des frais dudit Emprunt, et que l'on porte ici pour l'ordre de la comptabilité . . .	59,829		59,829
16. Emprunt de la Flandre Maritime. Reste des reconstitutions que les sieurs Walkiers de Uliringe, et Garmages de Bruxelles, avoient ci-devant déléguées à divers particuliers des Provinces Belges, et qu'ils n'ont pu amasser	61,795		61,795
17. Reçu à compte du prix d'une maison vendue dans l'ancien emplacement des Quinze-Vingts		13,333	13,333
18. Reçu du sieur de Biré, Payeur des dépenses de la Guerre, pour reste de la Capitation des païes prenants de l'Extraordinaire des Guerres, pendant l'année 1787.	15,187		15,187
19. Anciens débits et créances du Trésor public	853,102		853,102
20. Parties non réclamées par des créanciers, et rapportées au Trésor public par des comptables	89,346		89,346
21. Rentrée d'une somme qui avoit été réservée, en 1788, sur la Ferme du Port-Louis, pour les actes de bienfaisance qui n'ont point eu lieu, parce que les personnes auxquelles ils étoient destinés ne se sont point présentés pour les recevoir.	1,250		1,250
22. Epices qui avoient été réservés dans les mains de divers comptables, pour les comptes de l'année 1789, et qui ont été rapportés au Trésor public, conformément au Décret du 28 Décembre 1790.	131,950		131,950
23. Fonds également réservés par des comptables, pour des dépenses de Fortifications et de Ponts et Chaussées, de 1789, qui n'ont point eu lieu.	82,410		82,410
24. Fonds rapportés par le sieur Randon de Latour, à qui ils avoient été fournis pour des dépenses de ses Exercices, qui n'ont point eu lieu.	21,000		21,000
<i>De cette part.</i>	41,819,945	9,800,680	51,620,625

RECETTES.		EXERCICE 1790 et antérieurs.	EXERCICE 1791.	TOTAL.
		fr	fr	fr
	<i>Report.</i>	41,819,945	9,800,680	51,620,625
25.	Fonds ci-devant fournis et portés en dépense, en 1790, pour le service des Pouts et Chaussées, et dont la distribution doit être changée.	159,657	159,657
26.	Reçu du sieur Rontin, Payeur des dépenses de la Marine, pour le produit de quelques ventes de vieilles munitions dans divers Ports du Royaume.	208,071	15,175	223,246
27.	Reçu de divers Inspecteurs des Haras, pour prix d'étalons qu'ils ont vendus.	13,372	13,372
28.	Remplacement d'anciennes avances faites par le Trésor public. Au sieur Ojard, pour payer les rentes des Secretaires du Roi. 141,478 ^{fr} Aux Payeurs des rentes. 39,419	180,897	180,897
29.	Produits de grains et de farines anciennement vendus	269,791	269,791
30.	Produit de matières d'argent extraites de l'Etranger.	1,297,466	1,297,466
31.	Produit de vaisselle portée aux Hôtels des Monnoies	434,270	434,272
32.	Lettres-de-change sur Paris, que le sieur Gamblet, Banquier à Brest, a été obligé de recevoir de divers particuliers qui lui ont fourni du numéraire qu'à cette condition.	358,027	1,270,852	1,628,879
33.	Mandats du Premier-Commissaire du Grand-Comptant, sur ledit sieur Gamblet, pour le service de la Marine; lesquels sont portés dans la dépense ci-contre, n ^o . 7.	858,749	858,749
34.	Recettes diverses, dans lesquels je comprends une somme de 110 livres, qui provient de sous qui ont été négligés pendant le cours des trois premiers mois dans les calculs de la Caisse-générale; et que je rétablis ici pour l'ordre.	8,296	110	8,406
35.	Quittances de divers Officiers attachés à la Chambre des Comptes, à la Cour des Aides, à la Maison du Roi, et à d'autres parties; lesquelles ont été ci-devant fournies au Trésor public, ou paiement des dons pour la Contribution patriotique, et portées
	<i>De cette part.</i>	44,749,794	11,945,566	56,695,360

RECETTES.

	EXERCICE 1790 et ant. recens.	EXERCICE 1791.	TOTAUX.
<i>Report</i>	44,749,794	11,945,566	56,695,360
en dépense sous la dénomination générale de <i>Quit- tance de gages et d'appointemens d'ors</i> , et au- tant qu'on peut les classer par nature, et les applique aux comptes respectifs qu'elles regardent. Les pre- miers examens en ont fait reconnaître quelques- unes, qui, ne pouvant être employées directement par le Trésor public, lui ont été remboursés par ceux qui doivent en faire emploi dans leurs comptes.	125,051	125,051
36. Reçu de la Caisse de l'Extraordinaire, comme suit :			
A compte des 60 millions décernés le 6 Décembre 1790, sur les revenus des Bicus nationaux	15,000,000	15,000,000
A compte des 35 millions, à quoi a été fixé le pre- mier tiers de la Contribution patriotique, con- formément au même Décret	6,000,000	6,000,000
Pour le service du Tré- sor public, conformément aux Décrets de l'Assem- blée Nationale, pendant les mois de	Janvier. 60,521,000 Février. 73,000,000	153,691,000
A compte de 50 millions, pour le même service, pendant le mois de . . .	Mars. . 21,170,000		
TOTAUX	50,874,845	180,636,566	231,511,411

D É P E N S E S .

	A N N É E 1790 et antérieures.		A N N É E 1791.		T O T A U X .
	Restes de comptes de l'Exercice 1790.	Objets arriérés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
1. Paiement fait sur ce qui reste dû des six premiers mois 1790 des dépenses de la Maison du Roi, de la Reine, etc.	426,653	"	"	"	426,653
2. Liste Civile.			6,250,000		6,250,000
3. Maison de Monsieur, frère du Roi.	199,083		500,006		699,089
4. Maison de M. d'Artois.			500,006		500,006
5. Guerre, Artillerie, Génie, et autres dépenses militaires	6,456,681		17,120,429		23,577,090
6. Dépenses de la Caisse civile de l'Isle de Corse.			60,000		60,000
7. Marine et Colonies, compris ce que le Ministre de ce Dé- partement a ordonné, depuis le 1 ^{er} Janvier, sur l'Exer- cice 1790.	10,311,885		5,596,885		15,908,770
8. Affaires étrangères.			1,575,000		1,575,000
9. Ponts et Chaussées, évalués trop bas, pour 1790, dans mon Apperçu.	325,415		356,200		681,615
10. Haras, sur ce qui reste dû de l'année 1790.	50,476				50,476
11. Rentes perpétuelles et viagères.	37,924,737		38,001,081		75,925,818
12. Intérêts d'effets publics et d'au- tres créances.	1,684,391		17,809,772		19,494,163
13. Gages de charges représentant l'intérêt de la Finance.	25,725				25,725
<i>De cette part</i>	57,405,046		87,769,359		145,174,405

DÉPENSES.	ANNÉE 1790 et antérieures.		ANNÉE 1791.		TOTALS.
	Restes de comptes de l'Exercice 1790.	Objets arrêtés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
	"	"	"	"	
<i>Report</i>	57,405,046	"	87,769,359	"	145,174,405
14. Gages des Officiers du Point- d'honneur	27,106	"	"	"	27,106
15. Indemnités à différens titres . .	776,808	"	"	"	776,808
16. Pensions, non compris celles des Religieux réformés qui se trouvent réunis aux dé- penses du Culte, n ^o . 58.	3,943,481	"	164	"	3,943,645
17. Gages du Conseil, traitemens des Ministres et de la Ma- gistrature	370,444	"	46,665	"	417,109
18. Gages et traitemens à diverses personnes	19,107	"	"	"	19,107
19. Intendants des Provinces, et leurs bureaux	7,091	"	"	"	7,091
20. Dépenses particulières à la ville de Paris; savoir:					
	Exercice 1790.	Exercice 1791.			
Police	41,731	142,943	"	"	
Garde militaire.	1,300,444	"	"	"	
Pavé	60,000	"	"	"	
Travaux dans les carrées	29,554	"	"	"	
	44,731	1,523,941	44,731	1,525,941	1,570,672
21. Gendarmerie nationale	375	"	"	"	375
22. Traitemens des Receveurs, Fer- miers, Régisseurs, et autres frais de recouvrement.	102,777	"	"	"	102,777
<i>De cette part</i>	62,696,566	"	89,342,129	"	152,038,695

DÉPENSES.	ANNÉE 1790 et antérieures.		ANNÉE 1791.		TOTALS.
	Restes de comptes de l'Exercice 1790.	Objets arriérés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Repart.</i>	62,676,966	"	89,342,129	"	152,639,095
23. Administrateurs du Trésor public, et leurs bureaux.	183,804	"	48,513	"	232,317
24. Bureaux de l'Administration-générale.	327,704	"	398,347	"	726,051
25. Dépenses de la Caisse du commerce et du département des Mines.	103,220	"	2,904	"	106,124
26. Fonds-employés pour de petits actes de bienfaisance.	6,017	"	"	"	6,017
27. Secours aux Hollandais réfugiés en France.	600	"	182,400	"	183,000
28. Communautés et Maisons religieuses.	37,489	"	"	"	37,489
29. Hôpitaux et Enfants-trouvés.	516,198	"	4,450	"	520,648
30. Ateliers de charité pour subvenir au manque de travail dans la ville de Paris et les environs.	18,750	"	"	2,689,000	2,707,750
31. Destruction du vagabondage et de la mendicité.	31,000	"	"	"	31,000
32. Primes et encouragemens pour le commerce.	184,937	"	11,559	"	196,496
33. Universités, Académies, Sciences et Arts.	110,921	"	9,292	"	120,213
34. Bibliothèque du Roi.	34,744	"	"	"	34,744
35. Constructions et entretiens de bâtimens pour la classe-publique.	82,573	"	48,162	"	130,735
36. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers.	8,858	"	25,842	"	34,700
<i>De cette part.</i>	64,343,781	"	90,073,598	2,689,000	157,106,379

D É P E N S E S.	A N N É E 1790 et antérieures.		A N N É E 1791.		T O T A L E.
	Restes de comptes de l'Exercice 1790.	Objets ordrés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report</i>	64,343,781	"	90,073,598	2,689,000	157,106,379
37. Avances aux Forges royales . .	75,000	"	75,000	"	150,000
38. Quittances de gages et d'ap- pointemens divers reçues de la Caisse de l'Extraordinaire sur la contribution patrio- tique, lesquelles sont por- tées en recette dans les Etats des mois de Janvier et de Mars dernier	268,109	"	"	"	268,109
39. Travaux de la rade de Cher- bourg	357,894	"	"	20,677	378,571
40. Travaux des fortifications mi- litaires de Cherbourg	50,000	"	"	100,000	150,000
41. Travaux des fortifications mil- itaires du Havre	37,500	"	"	74,500	112,000
42. Travaux du Pont de Louis XVI.	50,000	"	"	"	50,000
43. Travaux de la clôture de Paris, non compris quelques paie- mens faits par la Ferme-gé- nérale	45,000	"	"	172,681	217,681
44. Travaux du Canal de Charo- lois	120,000	"	"	"	120,000
45. Perte sur des matières d'or et d'argent extraites de l'étranger	261,578	"	"	515,000	776,578
46. Achats de numéraire pour le service du Trésor public . .	523,838	"	"	304,190	828,028
47. Avance faite à la Loterie de France, pour l'aider à payer les lots du premier tirage de Février	"	"	100,000	"	100,000
<i>De cette part</i>	64,132,7	"	90,248,598	3,8-5,9-8	1-6-257,1-6-

DÉPENSES.	ANNÉE 1790 et antérieures.		ANNÉE 1791.		TOTALS.
	Restes de comptes de l'exercice 1790.	Objets arriérés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
	"	"	"	"	
<i>Report.</i>	66,132,700	90,248,598	3,875,978	160,257,276
48. Paiement fait à la ville de Paris, à compte de trois millions décrétés par l'Assemblée Nationale	700,000	700,000
49. Rescriptions de la recette générale des Impositions foncières tirées sur 1786, 1789 et 1790, et revenues sur le Trésor public faute de paiement dans les Provinces, lesquelles sont à la charge des ci-devant Receveurs-généraux, qui doivent les rembourser au Trésor public	3,947,874	3,947,874
50. Rescriptions tirées sur les termes de 1790, prolongées jusqu'en 1771 par les acceptations des Receveurs-généraux, lesquelles rescriptions font partie des anciennes anticipations, et doivent être remboursées au Trésor public par la Caisse de l'Extraordinaire	14,965,350	14,965,350
51. Remboursement de reconnoissances ci-devant délivrées pour de la vaiselle portée aux Hôtels des Monnoies	1,033,396	1,033,396
52. Remboursement de reconnoissances ci-devant délivrées pour l'ancien papier-monnaie des L.-de-France et de Bourbon	15,811	15,811
53. Remboursement sur le terme delu en Janvier 1791, de l'emprunt de la Flandre maritime	109,884	109,884
<i>De cette part.</i>	71,113,970	15,091,045	90,248,598	4,575,978	181,029,591

DÉPENSES.	ANNÉE 1790 et antérieures.		ANNÉE 1791.		TOTAL.
	Restes de comptes de l'exercice 1790.	Objets arrivés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report</i>	71,113,970	15,091,045	90,248,593	4,575,978	181,029,591
54. A-compte sur le second terme échu en Janvier 1791, de l'emprunt fait à Gènes pour les acquéreurs des terrains des Quinze-vingts, compris les intérêts d'un semestre		1,200,000			1,200,000
55. Remboursement du dernier terme échu en 1790, de l'emprunt fait à Gènes, en 1782, par la ville de Paris, pour la construction d'un vaisseau		137,834			137,834
56. Remboursement au sieur de Sucey, du supplément de finance qu'il a ci-devant fourni sur son office de Commissaire des Guerres		20,000			20,000
57. Remboursement d'anciens Bons que le premier Comis du Grand-Comptant a fournis pour le service du Trésor public: on est assuré que ce sont les derniers	134,584			6,784	141,268
58. A-compte de ce qui est dû sur le traitement des Ecclésiastiques-fonctionnaires, et des pensions accordées aux Religieux. Quoique je porte la totalité des paiemens dans la colonne de l'année 1790, il est possible qu'une partie en ait été faite pour les trois premiers mois 1791, ce qui ne peut être éclairci que par les Etats attendus des divers Départemens.	38,164,950				38,164,950
59. Aux sieurs Perriers, à-compte de 350,000 ^{fr} pour la pompe à feu de l'Isle-aux-Cygnes	200,000				200,000
<i>De cette part</i>	109,613,504	16,448,879	90,248,598	4,582,762	220,893,743

D É P E N S E S.	A N N É E 1790 et antérieures.		A N N É E 1791.		T O T A U X.
	Restes de comptes de l'Exercice 1790.	Objets arriérés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
	''	''	''	''	
<i>Report</i>	109,613,504	16,448,879	90,248,598	4,582,762	220,893,743
60. A-compte des secours accordés aux Incendies de la ville de Limoges.	24,000				24,000
61. Paiemens faits sur les Etats du Roi, de l'année 1790, par des Receveurs particuliers des Finances qui ont pris les fonds, sur le recouvrement des impositions, et dont le remboursement doit être fait au Trésor public par la Caisse de l'Extraordinaire.		242,139			242,139
62. Dépenses relatives aux Départemens, et dont on a différé de demander le rembourse- ment au Trésor public . . .	403,567				403,567
63. A divers fournisseurs de Pé- quippement des Vainqueurs de la Bastille, conformément au Décret de l'Assemblée Nationale qui a fixé cette dépense à 98,516 liv.	98,516				98,516
64. Dernières traites relatives aux grains et aux Farines ci-le- vant achetés pour l'approvi- sionnement de Paris	640,774				640,774
65. Traités du sieur Gandelet, Banquier à Brest, en rem- placement de paiemens qu'il a faits pour le service de la Guerre et de la Marine	2,057,540		907,111		2,964,651
66. Indemnités à MM. les Députés de l'Assemblée Nationale	2,090,495		928,626		3,019,121
<i>De cette part</i>	114,928,346	16,691,018	92,084,335	4,582,762	228,286,511

DÉPENSES.	ANNÉE 1790 et antérieures.		ANNÉE 1791.		TOTAL.
	Restes de comptes de l'exercice 1790.	Objets arriérés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report.</i>	114,928,396	16,691,018	92,081,335	4,582,762	223,286,511
67. Dépenses et frais relatifs à l'Assemblée Nationale	322,316	102,326	424,642
68. Dépenses relatives à la formation des Assignats	183,000	183,000
69. Dépenses diverses et imprévues	195,511	38,429	233,940
	115,629,223	16,691,018	92,186,661	4,621,191	
TOTAL	132,320,241		96,807,852		229,128,093

R É S U L T A T.

Fonds restans en Caisse au 31 Décembre 1791, au soir.

Espèces et Assignats.	29,170,350 ^{ll}	} 36,669,901 ^{ll}
Effets échans dans divers mois.	7,499,551	
Recettes du 1 ^{er} Janvier 1791, au 31 Mars.	231,511,411 ^{ll}	} Excédant de recettes.
Dépenses	229,128,093	
Fonds restans en Caisse au 31 Mars, au soir.		39,053,219 ^{ll}

Lequel est composé comme suit :

Espèces et Assignats.	37,561,522 ^{ll}
Effets échans dans divers mois	1,491,697
Somme parcellle	39,053,219 ^{ll}

N. B. Le Trésor public a fait l'avance, pour la Caisse de l'Extraordinaire, pendant les trois premiers mois 1791, des objets ci-après, faisant partie des anticipations et du Parriéré.

1,134,100 ^{ll}	Pour rescriptions des deniers de Janvier 1791.
11,550,000	Billets et assignations des Fermes.
10,057	Reconnoissances de papier-monnaie des Isles-de-France et de Bourbon.
12,694,157 ^{ll}	

Cette somme de 12,694,157 livres a été remboursée au Trésor public par la Caisse de l'Extraordinaire..

Le Trésor public a également fait l'avance d'une somme de 31,502 liv. pour des lettres-de-change protestées, ci-devant reçues des Agens des Etats-Unis de l'Amérique, qui les ont ensuite remboursées.

Je soussigné, Administrateur du Trésor public, au Département de la Recette et de la Dépense générales, certifie la fidélité du présent Etat. A Paris, le 1^{er} Avril 1791. Signé, D U R E Y.

Vu, D U F R E S N E.

PIÈCES JUSTIFICATIVES, N^o. IV.

É T A T

DES RECETTES ET DÉPENSES

FAITES AU TRÉSOR PUBLIC,

Depuis et compris le 1^{er} Avril 1791, jusques au 30 du même
mois inclusivement.

MOIS D'AVRIL 1791.

RECETTES.

	ANNÉES		TOTALS.
	1790 et antérieures.	1791.	
1. Fermes générales		1,000,000	1,000,000
2. Ferme des Postes	130,142		130,142
3. Régie des Aides	860,000	90,000	950,000
4. Régie des Domaines, des droits d'Enregistrement et de Timbre	3,300,000	1,300,000	4,600,000
5. Régie de la Loterie Royale		1,200,686	1,200,686
<i>De cette part</i>	4,290,142	3,590,686	7,880,828

MOIS D'AVRIL 1791.

DÉPENSES.

	ANNÉE 1791.		Objets accrédés.	TOTALS.
	Année 1790 et autres années.	Dépenses ordinaires.		
	1	1	1	1
1. Paiement fait sur ce qui reste dû des six premiers mois 1790, des dépenses de la Maison du Roi et de la Reine, &c . . .	25,557			25,557
2. Liste civile.		2,083,333		2,083,333
3. Maison de Monsieur, frère du Roi.		166,666		166,666
4. Maison de M. d'Artois.		166,666		166,666
5. Guerre, Artillerie, Génie, et autres dépenses militaires. . .	889,123	11,729,094		12,618,217
6. Dépenses de la Caisse civile de l'isle de Corse.		20,000		20,000
7. Marine et Colonies, déduction faite de 9,000 liv. ci-devant payées pour appointemens, et restituées au Trésor public, conformément au Décret de l'Assemblée Nationale du 22 Avril 1791.	1,674,174	2,754,916		4,429,390
8. Ponts et Chaussées.	45,816	488,470		534,286
9. Haras.	1,973			1,973
10. Rentes perpétuelles et viagères.	13,807,125	13,839,678		27,646,799
11. Intérêts d'effets publics et d'au- tres créances.	509,409	2,572,803		3,082,212
12. Pensions.	2,341,471	6,678		2,348,149
13. Indemnités à différens titres . .	5,000			5,000
14. Gages des Officiers du Point- d'honneur.	135,743			135,743
<i>De cette part.</i>	19,435,691	33,828,300		53,263,991

RECETTES.	ANNÉES		TOTALS.
	1790 et antérieures.	1791.	
<i>Report</i>	4,290,142	3,590,686	7,880,828
6. Impositions directes et foncières de 1790			
Reçu des ci-devant Receveurs-généraux des Finances, tant en Assignats qu'en effets du Commerce.	3,575,764		
Reçu en quittances de paiemens faits par les anciens Receveurs des Fi- nances dans les Départemens, à la décharge du Trésor public, et por- tées en dépense dans la colonne ci- contre :	7,960,199		7,960,199
A l'article 23. 3,625	} 1,127,435		
A l'article 31. 1,123,810			
Rescriptions tirées sur les anciens Re- ceveurs particuliers des Finances, pour divers services.	3,257,000		
7. Rescriptions des recettes générales ci-devant acquit- tées par le Trésor public, et retirées ensuite par des Receveurs-généraux.	192,442		192,442
8. Impositions abononnées.	16,400		16,400
<i>De cette part.</i>	12,459,183	3,590,686	16,049,869

DÉPENSES.	Années 1790 et antérieures.	A N N É E 1791.		Objets accidés.	TOTALS.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.		
	"	"	"	"	"
<i>Report.</i>	19,435,691	33,828,300			53,263,991
15. Gages de charges représentant l'intérêt de la Finance . . .	11,700				11,700
16. Gages du Conseil, traitement des Ministres et de la Ma- gistrature	148,198	9,533			158,031
17. Gages et traitemens à diverses personnes	3,617				3,617
18. Intendants de provinces et leurs bureaux	9,078				9,078
19. Dépenses particulières à la ville de Paris; savoir,					
Police	110,825				
Garde militaire	47,148				
Demi-soldé consacrée à l'ancien Gard et Garde	21,657				
Paré	50,000				
Travaux dans les carriè- res, sous la ville et les environs	14,419				
		662,089			662,089
20. Gendarmerie Nationale . . .	4,425	101,380			105,805
21. Traitemens aux Receveurs, Fer- miers, Régisseurs, et autres frais de recouvrement . . .	1,200				1,200
22. Administrateurs du Trésor pu- blic, et leurs bureaux	23,368	63,950			89,318
23. Bureaux de l'Administration générale	55,483	127,518			183,001
24. Dépenses de la Caisse du Com- merce	250	34,925			35,175
25. Primes et encouragemens pour le Commerce	8,000	6,025			14,825
26. Communautés et Maisons reli- gieuses	12,144				12,144
27. Hôpitaux et Enfants-trouvés . .	169,819	29,750			199,569
<i>De cette part.</i>	19,883,773	34,865,770			54,749,543

RECETTES.	ANNÉES		TOTAL.
	1790 et antécédentes.	1791.	
<i>Report.</i>	12,459,183	3,590,686	16,049,869
9. Impositions des ci-devant Pays-d'États.			
Provence. 687,161 "	1,023,557	1,023,557
Bretagne. 229,377			
Languedoc. 51,488			
Pau et Bayonne. 55,531			
10. Droits attribués à la Caisse du Commerce	27,540	27,540
11. Capitation et dixièmes retenus sur quelques parties prenantes du Département de la Guerre.	24,199	24,199
12. Parties non réclamées, et restituées au Trésor-public par des comptables	59,031	59,031
13. Anciens débet.	166,040	166,040
14. Produit de grains et de farines anciennement vendus.	67,233	67,233
<i>De cette part</i>	13,826,783	3,590,686	17,417,469

DÉPENSES.	ANNÉE 1790 et antécédentes.	ANNÉE 1791.		Objets arrivés.	TOTALS.
		Dévenus ordinaires.	Dépenses particulières.		
<i>Report.</i>	19,883,773	34,765,770			54,749,543
28. Secours aux Hollandais et aux Acadiens réfugiés en France.	3,213	60,800			64,013
29. Fonds employés pour de petits actes de bienfaisance.	400				400
30. Ateliers de charité pour sub- venir au manque de travail dans la ville de Paris et les environs.			867,000		867,000
31. Destruction du vagabondage et de la mendicité.	1,127,810				1,127,810
32. Universités, Académies, Scien- ces et Arts.	19,945	4,342			24,287
33. Bibliothèque du Roi.		27,498			27,498
34. Entretien de bâtimens pour la chose publique.	2,493	15,000			17,493
35. Dépenses de procédures crimi- nelles et de prisonniers		6,297			6,297
36. Travaux du Pont de Louis XVI.			60,000		60,000
37. Travaux de la rade de Cher- bourg.	4,300		13,937		18,237
38. Travaux des fortifications mi- litaires de Cherbourg.			50,000		50,000
39. Travaux des fortifications mi- litaires du Havre			37,000		37,000
40. Perte sur le numéraire acheté pour payer la demi-solde de l'ancien Guet et Garde			1,415		1,415
41. Achat de numéraire pour le service du Trésor public, pendant les mois de Février et de Mars derniers			950,342		950,342
42. Nouveaux achats de matières d'argent extraites de l'étran- ger.			2,642,262		2,642,262
43. Perte sur d'anciens achats de matières d'argent			20,000		20,000
<i>De cette part.</i>	21,041,934	34,979,707	4,641,956		60,663,597

RECETTES.	ANNÉES		TOTAUX.
	1790 et antérieures.	1791.	
<i>Report</i>	13,826,783	3,590,686	17,417,469
15. Produit de matières d'argent nouvellement extraites de l'étranger		519,402	519,402
16. Remplacement d'anciennes avances faites par le Trésor public ;			
S A V O I R :			
	Exercice 1790.	Exercice 1791.	
A des Pensionnaires	20,002 "	
Aux Forges Royales	375,000 "	75,000 "	
Ensemble	395,002 "	75,000 "	395,202 75,000 470,202
17. Reçu pour le produit de vieux effets qui étoient dans divers Arsenaux du Royaume, et qui ont été vendus.	74,761	74,761
18. Lettres sur Paris, que le sieur Gaud-leit, Banquier à Brest, a été obligé de recevoir de divers particuliers qui ne lui ont fourni du numéraire qu'à cette condition		405,194	405,194
<i>De cette part</i>	14,296,746	4,590,282	18,887,028

DÉPENSES.	Années 1790 et antérieures.	ANNÉE 1791.		Objets arrivés.	TOTALS.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.		
<i>Report.</i>	21,041,934	34,979,907	4,641,956	60,663,597
44. Pour les valeurs ci-après, qui ont été comprises jusqu'à pré- sent dans les fonds de caisse du Trésor-public, et dont le paiement n'a pu être réalisé, desquelles il sera fait, de nouveau, recette à mesure qu'il sera possible d'en pro- curer la recette; savoir:					
Reconnaissances que le sieur Gue- don (Commissaire exécutif du sieur de Serilly) a ci-devant four- nies au sieur de Biré, l'un des Payeurs actuels du Trésor public, pour le couvrir d'un paiement qu'il a fait d'une somme pareille due par le sieur de Serilly sur d'an- ciens exercices de la guerre, des- quelles reconnaissances il a été fait recette, comme comptant, dans l'art. 12 de l'Etat remis le 26 Décembre 1790, au Comité des Finances, attendu qu'elles doivent être remboursées des premiers ve- niers que l'Agent du Trésor public fera rentrer sur l'actif du sieur de Serilly, dont il poursuit la vente jusqu'à concurrence de son débet.	152,327				
Billet que le Sr Marignez a souscrit, le 25 Sept. 1789, pour le droit du marc-Por de la charge de Receveur général des Finances dont il fut pourvu, duquel il n'a dû effectuer le paie- ment que dans le cas où sa charge ne seroit point supprimée dans l'année.	48,000				
Billet que le Sr Beaudeau, ci-devant Trésorier des Etats de Bretagne, a remis au Trésor public en paie- ment des impositions de cette province, et dont la rentrée n'est point encore effectuée.	1,218,205				1,218,205
Engagement du Sr de Ville, pour le prix de diverses charges de Huissiers-pri- seurs qui lui avoient été délivrées, et dont il n'a point été possible de le faire jouir. Il demande que son engagement lui soit rendu, en restituant les dites charges; ci.	911,500				
<i>De cette part.</i>	23,260,139	34,979,707	4,641,956	62,881,802

RECETTES.	ANNÉES		TOTALS.
	1790 et antérieures.	1791.	
<i>Report.</i>	14,296,746 "	4,590,282 "	18,887,028 "
19. Mandats du premier Commis du Grand-Comptant, sur ledit sieur Gaudefet, pour le service de la Marine, lesquels sont portés en dépense dans la colonne ci-contre.		408,900	408,900
20. Reçu de la Caisse de l'Extraordinaire, conformément aux Décrets de l'Assemblée Nationale, pour le service du Trésor public ;			
SAVOIR :			
Reste du mois de Mars. 17,280,000 "	}	67,280,000	67,280,000
Pour le mois d'Avril. 50,000,000			
21. Reçu dans la même Caisse de l'extraordinaire, pour la portion du mois d'Avril, des 60 millions de revenus de biens nationaux.		5,000,000	5,000,000
Total de la Recette.	14,296,746	77,279,182	91,575,928

DÉPENSES.	ANNÉES 1790 et antérieures.	ANNÉE 1791.		Objets arriérés.	TOTALS.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.		
<i>Report.</i>	22,260,139	34,979,707	4,641,956	61,881,802
45. Remboursement de reconnaissances ci-devant délivrées pour de la vaisselle purée aux Hôtels des Monnoies	56,604	56,604
46. Remboursement du second terme échu de l'emprunt de trois millions fait à Gênes par la ville de Marseille, et que la Caisse de l'extraordinaire doit rembourser au Trésor public.	500,000	500,000
47. Paiement fait à compte de ce qui est dû de l'année 1790, et des trois premiers mois 1791, du traitement des Ecclésiastiques fonctionnaires, et des pensions accordées aux Religieux supprimés	9,260,000	24,442,000	33,702,000
48. Paiement fait à la ville de Paris, à compte de 3 millions dont l'Assemblée Nationale a décrété l'avance le 10 Mars dernier.	300,000	300,000
47. Traités du sieur Gaudet, Bauguiet à Brest, en remplacement de paiemens qu'il a faits pour le service de la Guerre et de la Marine.	911,748	911,748
50. Indemnités de MM. les Députés à l'Assemblée Nationale.	41,580	33,023	726,603
51. Dépenses relatives à l'Assemblée Nationale.	47,311	52,819	103,130
52. Dépenses relatives à la formation des assignats.	6,000	66,679	72,609
53. Dépenses diverses et imprévues.	25,989	8,000	23,989
54. Rescriptions ci-devant tirées par anticipation sur les termes de 1790, de la recette générale des impositions foncières, et dont la Caisse de l'extraordinaire doit faire le remplacement au Trésor public.	50,000	50,000
Total de la Dépense.	31,689,623	61,072,297	5,016,565	550,000	98,328,485
		66,088,862 "			

R É S U L T A T.

Fonds restans en caisse au 31 Mars 1791, au soir.	{ Espèces, Assignats, et effets dans le mois. 37,561,522 "	} 39,053,219 "
	{ Effets échéans en divers mois. 1,491,697 "	
Dépenses du 1 ^{er} au 30 Avril 1791.	98,328,485 "	} Excédant de dépenses. 6,175,257
Recettes.	91,575,928 "	
Fonds restans en caisse au 30 Avril 1791, au soir.		<u>32,300,662 "</u>

Lequel est composé comme suit :

Espèces, Assignats, et effets dans le mois.	30,628,311 "
Effets échéans en divers mois	1,672,351
Somme pareille.	<u>32,300,662 "</u>

Je soussigné, Administrateur du Trésor public au Département des Recettes et des Dépenses générales, certifie la fidélité du présent Etat. A Paris, le premier Mai 1791. Signé DUVERGÉ.

Vu. Signé, DUPRESNE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES, N^o. IV.

É T A T

DES RECETTES ET DÉPENSES
FAITES AU TRÉSOR PUBLIC,

Depuis et compris le 1^{er} Mai 1791, jusques au 31 du même
mois inclusivement.

MOIS DE MAI 1791.

RECETTES.

	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1791	TOTALS.
	"	"	"
1. Anciennes Fermes générales	800,000	800,000	800,000
2. Ferme des Postes.	124,151	124,151	124,151
3. Ancienne Régie des Domaines, et nouveaux droits d'Enregistrement et de timbre	500,000	1,988,000	2,488,000
4. Ancienne Régie des Aides	450,000	100,000	550,000
5. Impositions des ci-devant Pays-d'États.			
Bretagne 400,000 "	640,597	640,597
Provence. 10,597			
Languedoc 200,000			
Bourgogne. 30,000			
6. Impositions directes et foncières de l'Exercice 1790 2,990,005 "	3,224,630	3,224,630
Reçu d'un ancien Receveur des Finances, pour solde de son compte de clerk-à- maître de 1790. 234,625			
7. Remboursement reçu de quelques Receveurs-généraux pour des rescriptions que le Trésor public a ci-devant payées à leur décharge.	140,000	140,000	140,000
8. Droits attribués à la Caisse du Commerce	8,730	8,730	8,730
<i>De cette part.</i>	5,088,108	2,838,000	7,976,108

MOIS DE MAI 1791.

DÉPENSES.

DÉPENSES.	Restes de comptes de l'année 1790.	ANNÉE 1790.		TOTAL.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
	" "	" "	" "	" "
1. Paiemens faits sur ce qui reste dû des six premiers mois 1790, des dépenses de la Maison du Roi et de la Reine, etc	121,744			121,744
{ Liste civile.		2,083,333		2,083,333
2. Maison de Monsieur, frère du Roi		208,334		208,334
3. Maison de M. d'Artois.		208,334		208,334
4. Affaires étrangères.		1,060,000		1,060,000
5. Guerre, Artillerie, Génie, et autres dépenses militaires.	761,322	8,493,746		9,255,068
6. Dépenses de la Caisse civile de l'isle de Corse.		20,000		20,000
7. Marine et Colonies.	1,563,320	2,440,073		4,003,393
8. Ponts et chaussées	50,135	528,367		580,500
9. Rentes perpétuelles et viagères	11,778,000	11,787,699		23,565,699
10. Intérêts d'effets publics et d'autres créances	192,570	1,195,256		1,387,826
11. Pensions	2,308,554	2,820		2,311,374
12. Gages des Officiers du Point-d'honneur.	76,283			76,283
13. Gages de charges représentant l'intérêt de la Finance	11,700			11,700
14. Gages du Conseil, traitement de Ministres et de la Magistrature	16,670	125,514		142,184
15. Gages et traitemens divers.	4,382			4,382
16. Intendants de Provinces et leurs bureaux.	5,254			5,254
17. Gendarmerie Nationale	300	750		1,050
<i>De cette part</i>	16,303,254	28,163,224		45,056,478

RECETTES.	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1790.	TOTAL.
	"		"
<i>Report</i>	5,088,1c8	2,888,000	7,976,108
9. Anciens débits	118,425		118,425
10. Parties non réclamées, et rapportées au Trésor public par des Comptables	26,480		26,480
11. Intérêts sur des effets appartenans au Trésor public	22,841		22,841
12. Produit de matières d'argent nouvellement extraites des pays étrangers		4,248,974	4,248,974
13. Produit de grains et farines anciennement vendus	203,775		203,775
14. Fonds rapportés au Trésor public par la Caisse de l'ancien Conseil de la Marine		128,276	128,276
15. Fonds également rapportés par le sieur Randon de la Tour, à qui le Trésor public les avoit fournis pour des dépenses qui n'ont point eu lieu	13,320		13,320
16. Reçu du Payeur de la Guerre, en remplacement d'une quittance de gages d'officier de PAUT-d'honneur que le Trésor public a ci-devant reçue en don patriotique.	300		300
17. Prix de l'Hôtel des Monnois d'Aix, vendu en 1786	25,500		25,500
18. Produits d'effets appartenans au Trésor public, et qui ont été réalisés	22,500		22,500
19. Lettres-de-change que le sieur Gaudélet, Banquier à Brest, a été obligé de recevoir de divers particuliers qui ne lui ont fourni du numéraire qu'à cette condition		555,106	555,106
20. Mandats que le premier Commis du Grand-Comptant a fournis sur ledit sieur Gaudélet, pour le service de la Guerre et de la Marine, lesquels sont portés en dépense dans la colonne ci-contre		1,041,797	1,041,797
<i>De cette part</i>	5,521,249	8,862,153	14,383,402

DÉPENSES.	Restes de comptes de l'année 1790.	ANNÉE 1791.		TOTALS.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report</i>	16,893,254	28,163,224		45,056,478
18. Dépenses particulières à la ville de Paris ;				
S A V O I R :				
	Année 1790.	Année 1791.		
Police	1,218	66,506		
Garde militaire		475,118		
Soldé conservée à l'ancien Gard et Garde	7,300	3,079		
Travaux des carrières		12,100		
Favé		53,650		
Ensemble	8,518	610,696	8,518	619,214
19. Traitemens aux Receveurs, Fermiers, Ré- gisseurs, etc.		2,000		2,000
20. Administrateurs du Trésor public et leurs bureaux	200	9,486		9,686
21. Bureaux de l'Administration générale. . .	38,879	200,269		239,148
22. Dépenses de la Caisse du Commerce . . .	3,155	19,016		22,171
23. Primes et encouragemens pour le Com- merce		37,685		37,685
24. Fonds employés pour de petits actes de bienfaisance	900	18,700		19,600
25. Secours aux Hollandois réfugiés en France.		60,800		60,800
26. Communautés et Maisons religieuses . . .	7,150			7,150
27. Hôpitaux et Enfants-trouvés	61,221	9,489		70,710
28. Ateliers de charité pour subvenir au manque de travail dans la ville de Paris et les environs			832,000	832,000
29. Jardin Royal des Plantes, et Cabinet d'His- toire naturelle		21,544		21,544
<i>De cette part</i>	17,015,177	29,152,909	832,000	47,000,086

R E C E T T E S.	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1791	T O T A U X.
<i>Report</i>	5,521,249 "	8,862,153 "	14,383,402 "
21. Reçu de la Caisse de l'Extraordinaire, comme suit:			
En remplacement de billets solidaires des Régisseurs des vivres de la Marine, que le Trésor public a payés en 1790 à sa décharge, et qui se trouvent compris dans la dépense de ce département.	443,000	443,000
Sur les revenus des biens nationaux	5,000,000	5,000,000
En remplacement de divers effets que le Trésor public a ci-devant reçus en dons patriotiques	4,078	4,078
Pour le service du Trésor public, conformément aux Décrets de l'Assemblée Nationale.	* 25,000,000	25,000,000
Pour être employés à diverses dépenses militaires, particulières, de l'année 1791, conformément au Décret du 4 de Mai	* 14,372,514	14,372,514
22. Reçu de ladite Caisse de l'Extraordinaire, pour être employé à sa décharge par le Trésor public, au paiement de ce qui reste dû dans les ci-devant Pays-d'Etats, des gages des Etats du Roi, de l'année 1788.	31,193,669 "		
Sur quoi le Trésor public a déjà payé,			
Suivant l'art. 25 de l'Etat de la 3 ^e semaine de Mai	424,443 "		
Suivant l'art. 35 de celui de la 4 ^e semaine de Mai	368,500		
	} *792,993		
Reste	400,676 "		
* N. B. Cette somme de 792,993 liv n'est point portée en dépense dans le premier Etat, à cause de la construction qui en a été faite ici sur les 1,193,669 liv. de la recette.			
Cette somme de 400,676 liv. devient un revenant bon pour le Trésor public sur les 1,193,669 liv. ci-dessus,			
<i>De cette part</i>	5,968,327	53,234,667	59,202,994

DÉPENSES.	Restes de comptes de l'année 1790.	ANNÉE 1791.		TOTALS.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
	"	"	"	"
<i>Report.</i>	17,015,177	29,152,909	832,000	47,000,086
30. Universités, Académies, &c.	54,410	9,192		45,602
31. Entretien de bâtimens employés pour la chose publique	15,000			15,000
32. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers	3,300	16,996		20,296
33. Dépenses locales et variables pour le ser- vice extraordinaire des Postes, des six premiers mois 1790.	123,678			123,678
34. Travaux de la rade de Cherbourg.	49,229		21,835	62,065
35. Travaux des fortifications militaires de Cherbourg.	50,000			50,000
36. Travaux des fortifications militaires du Havre.	37,000			37,000
37. Travaux du Pont de Louis XVI.			60,000	60,000
38. Travaux anciennement faits pour la clo- sure de Paris.	20,000			20,000
39. Remboursement de reconnaissances ci- devant délivrées pour la vaiselle portée aux Hôtels des Monnoies.	44,597			44,597
40. Achat de numéraire pour le service du Trésor public, pendant le mois d'Avril			211,885	211,885
41. Achat de matières d'argent nouvellement extraites de l'étranger.			3,783,885	3,783,885
42. Nouveaux à-comptes payés à la ville de Paris, sur les trois millions dont l'As- semblée Nationale a décrété l'avance le 10 Mars			600,000	600,000
43. Avance faite aux forges royales, et qui doit être remplacée par la Marine.		75,000		75,000
<i>De cette part.</i>	17,383,370	29,257,097	1,509,605	52,149,071

RECETTES.	Objets ariérés.	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1791.	TOTAL.
<i>Report</i>	#	#	#	#
		5,968,327	53,234,667	59,202,994
attendu que ledit Trésor en a ci-devant tenu compte aux divers Receveurs-généraux ci-après nommés, en déduction des impositions qu'ils doivent payer, ce qui produit aujourd'hui une réprise à exercer sur eux ; savoir :				
" Sur M. Ribes, Receveur-général de Languedoc et Roussillon. 212,789 11 11	#			
Sur M. Delausat, Receveur-général de Pau, Bayonne et Foix. 5,441 10 2				
Sur M. Noguier, Receveur-général des terres adjacentes de Provence. 24,776 12 3		400,676		400,676
Sur M. Mazeau, Commis aux exercices du Receveur-général de la Bretagne. 157,668 12 6				
		<u>400,676 6 5</u>		
23. Reçu de la même Caisse de l'Extraordinaire, en remplacement d'anciennes rescriptions des recettes générales de finances que le Trésor public a acquittées à leur décharge dans le cours des quatre premiers mois 1791, et qui forment le restant des anticipations, laquelle avance du Trésor public a été portée en dépense comme suit :				
Dans l'Etat des trois premiers mois 1791, art. 50. 14,965,350 "				
Dans celui du mois d'Avril 1791, art. 54 50,000		15,015,350		15,015,350
Total de la Recette.	15,015,350	6,369,003	53,234,667	74,619,020

DÉPENSES.	Objets arriérés.	Restes de comptes de l'année 1790.	A N N É E 1791.		TOTAL.
			Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report</i>	"	"	"	"	"
		17,383,398	29,254,097	5,509,605	52,147,094
44. Paiement fait à compte de ce qui est dû de l'année 1790, et des trois premiers mois 1791, du traitement des Ec- clésiastiques fonctionnaires, et de pensions accordées aux Religieux supprimés		3,611,900	7,122,600		10,734,500
45. Dépenses de l'ordre judiciaire.			2,818,275		2,818,275
46. Dépenses d'administration des 83 Départemens			2,686,625		2,686,625
47. Paiement fait au sieur Blossé, conformément au Décret de l'Assemblée Nationale, pour indemnité de ses pertes dans l'incendie de Tabago				6,000	6,000
48. Récompense ordonnée par l'As- semblée Nationale pour di- verses personnes qui ont dé- noncé des faussaires d'Assig- nats			83,000		83,000
49. Frais relatifs à l'emprunt fait à Gênes en 1782 par la ville de Paris	41,259				41,259
50. Traités du sieur Gandelet, Ban- quier à Brest, en rempla- cement de paiemens qu'il a faits pour le service de la Guerre et de la Marine			88,1749		88,1749
51. Indemnités à MM. les Députés de l'Assemblée Nationale.		11,660	591,895		603,555
52. Dépenses relatives à l'Assem- blée Nationale		15,000	50,764		65,764
53. Dépenses relatives à la forma- tion des Assignats		91,303		100,553	191,856
54. Dépenses diverses et imprévues.		6,575		16,800	23,375
TOTAL de la Dépense	41,259	21,125,830	3,492,005	5,632,958	70,292,052

R É S U L T A T.

Fonds restans en caisse au 30 Avril 1791, au soir.	{ Espèces, Assignats, et effets dans le mois. 30,628,311 "	} 32,300,662 "
	{ Effets échéans en divers mois. 1,672,351 "	
Recettes du 1 ^{er} au 30 Mai 1791.	74,619,020 "	} Excédant de recettes. 4,326,968
Dépenses.	70,292,052	
Fonds restant en caisse au 31 Mai 1791, au soir.		<u>36,627,630 "</u>

Lequel est composé comme suit :

Espèces, Assignats, et effets dans le mois.	35,412,615 "
Effets échéans en divers mois	1,215,015
Somme pareille.	<u>36,627,630 "</u>

Je soussigné, Administrateur du Trésor public au Département des Recettes et des Dépenses générales, certifie la fidélité du présent Etat. A Paris, le premier Juin 1791. Signé DURVEY.

Vu Signé, DUFRESNE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES, No. IV.

É T A T

DES RECETTES ET DÉPENSES
FAITES AU TRÉSOR PUBLIC,

Depuis et compris le 1^{er} Juin 1791, jusques au 30 du même
mois inclusivement.

MOIS DE JUIN 1791.

RECETTES.

	Exercices 1790 et antérieures.	Exercice 1791.	TOTAUX.
1. Anciennes Fermes générales	1,400,000	160,969	1,560,969
2. Ancienne Régie des Aides	100,000	350,000	450,000
3. Ancienne Régie des Domaines , et nouveaux droits d'Enregistrement et de Timbre		2,300,000	2,300,000
4. Droits attribués à la Caisse du Commerce	3,531		3,531
5. Impositions des ci-devant Pays d'Etats.			
Provence	780	} 381,624	} 381,624
Languedoc	15,000		
Bretagne	125,036		
Bourgogne	240,808		
6. Capitation retenue par le Trésor public , sur les paie- mens qu'il a faits à diverses parties prenantes	24,466		24,466
<i>De cette part</i>	1,909,621	2,810,969	4,720,590

MOIS DE JUIN 1791.

DÉPENSES.

	Restes de compte de l'année 1790	ANNÉE 1791.		TOTAL.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
1. Paiemens faits à compte de ce qui reste dû de l'année 1790, et des trois premiers mois 1791, du traitement des Ecclésiastiques fonctionnaires, et des pensions accordées aux Religieux supprimés. . .	1,994,000	9,435,000	"	11,429,000
2. Paiemens faits sur ce qui reste dû des six premiers mois 1790, des dépenses de la Maison du Roi et de la Reine, &c. . .	25,164	"	"	24,164
3. Liste civile	"	2,083,333	"	2,083,333
4. Maison de Monsieur, frère du Roi.	"	124,998	"	124,998
5. Maison de M. d'Artois	"	124,998	"	124,998
6. Affaires étrangères	"	515,000	"	515,000
7. Guerre, Artillerie, Génie, et autres dépenses militaires.	573,193	12,372,887	"	12,946,080
8. Marine et Colonies	2,073,534	80,633	"	2,154,167
<p><i>N. B.</i> Le payement des dépenses de ce département s'étant appercu que, dans les cinq premiers mois de cette année, il a porté, par erreur, à la seule colonne des dépenses ordinaires la totalité des 2,073,534 liv. payées pour le service de l'année 1791, dont 4,30,000 liv. regardent cependant les dépenses particulières de ladite année, et voulant aujourd'hui réparer cette faute en remettant les choses dans l'ordre convenable, il a appliqué les 3,189,125 liv. des dépenses ordinaires de Juin, à compte de ce remplacement, sans à prendre les 1,200,859 liv. restans sur le mois prochain de Juillet.</p>				
	2,073,534	3,189,125	"	5,262,659
	2,073,534	3,269,760	"	5,343,294
<i>De cette part.</i>	4,670,553	24,656,216	3,269,760	32,596,529

	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1791.	TOTAUX.
R E C E T T E S.			
	"	"	"
Report	1,909,621	2,810,969	4,720,590
7. Impositions directes et foncières de l'Exercice 1790.			
Reçu en Assignats et d'autres valeurs ac- tives 4,194,877 "			
Paiemens faits par d'anciens Receveurs particuliers des Finances, dans divers Départemens, à la décharge du Trésor public, et qui sont portés en dépense dans la colonne ci-contre 1,660,563 "	5,855,440	5,855,440
8. Remboursemens faits par quelques Receveurs-généraux pour des rescriptions que le Trésor public a ci-devant payées à leur décharge	599,200	599,200
9. Anciens débits de Comptables	364,936	364,936
10. Parties non réclamées, et rapportés au Trésor public par des Comptables	14,538	14,538
11. Produit de grains et de farines anciennement vendus . .	590	590
12. Produit de matières d'argent nouvellement extraites des pays étrangers		4,319,058	4,319,058
De cette part	8,744,325	7,130,027	15,874,352

RECETTES.	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice. 1791.	TOTALS.
<i>Report</i>	8,744,325 ^h	7,130,027 ^h	15,874,352 ^h
13. Rentes que des Maisons religieuses du Languedoc avoient placées dans les emprunts de cette ancienne Province.	21,546	21,546
14. Vente de fils qu'a produit l'atelier de filature pour le soulagement des pauvres		35,000	35,000
15. Vente de quelques meubles inutiles qui étoient dans l'ancien hôtel des Recettes générales		9,650	9,650
16. Fonds rapportés par le sieur Randon de la Tour, à qui le Trésor public les avoit fournis pour des dépenses du service public qui n'ont point eu lieu	300	300
17. Fonds rapportés par des Receveurs-généraux à qui ils avoient été fournis en 1788 et 1789, pour des dépenses qui ont été payées ensuite directement par le Trésor public	7,000	7,000
18. Fonds rapportés par le sieur Ratin, payeur des dépenses de la Marine, pour des fonds destinés en 1790 au port de Dunkerque, qui n'a les a point consommés	78	78
<i>De cette part</i>	8,780,749	7,174,677	15,955,426

DEPENSES.	Restes de comptes de l'année 1790.	ANNÉE 1791.		TOTALS.
		Dépenses ordinales.	Dépenses particulières.	
	"	"	"	"
<i>Report</i>	16,655,111	37,396,770	3,269,760	57,321,643
23. Traitement des Receveurs, Fermiers, Ré- gisseurs, et autres frais de recouvrement.	104,172	1,810		106,536
24. Administrateurs du Trésor public et leur- bureaux.		50,625		50,625
25. Bureaux de l'Administration générale. . .	70,211	104,050		174,263
26. Dépenses de la Caisse du Commerce. . .	1,000	1,115		2,115
27. Primes et encouragemens pour le Com- merce.		20,250		20,250
28. Fous employés pour des petits actes de bienfaisance	1,479	13,036		14,514
29. Secours aux Hollandais réfugiés en France.		61,400		61,400
30. Communautés et Maisons religieuses. . .	17,500			17,500
31. Hôpitaux et Enfants-trouvés.	82,553	58,178		140,731
32. Ateliers de charité pour subvenir au man- que de travail dans la ville de Paris et les environs	162,960		1,116,000	1,278,960
33. Destruction de la mendicité.	62,052			62,052
34. Universités, Académies, &c.	89,360	3,441		92,791
35. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers.	4,316			4,316
36. Entretien de bâtimens employés pour la chose publique.	15,000			15,000
37. Dépenses locales et variables, frais d'éta- blissement des Départemens, d'adminis- trations provinciales, &c.	1,141,999			1,141,999
38. Travaux de la rade de Cherbourg. . . .	1,350		15,500	16,850
39. Travaux des fortifications militaires de Cherbourg.			100,000	100,000
<i>De cette part.</i>	18,409,607	37,710,976	4,501,260	62,621,843

RECETTES.	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1791.	TOTAUX.
	fr	fr	fr
<i>Report.</i>	8,780,749	7,174,677	15,955,426
19. Reçu de divers Payeurs, pour des quittances de gages que le Trésor public a ci-devant reçues en paiement de la contribution patriotique	357,107	357,107
20. Reçu de M. Rouillé de l'Étang, ancien Trésorier des dépenses diverses, pour des fonds que le Trésor public lui a ci-devant fournis pour les Communautés d'arts et métiers supprimées, et dont la dépense n'a point eu lieu	9,500	9,500
21. Reçu des Agens des États-Unis de l'Amérique, à compte des sommes qu'ils doivent à la France	507,330	507,330
22. Reçu pour quatre années d'arrérages d'une rente sur les revenus de l'État, abandonnée par feu M. Borda aux Ponts et Chaussées	3,600	3,600
23. Mandats que le premier Commis du Grand-Comptant a fournis sur le sieur Gandelet, pour le service de la Guerre et de la Marine, et portés en dépense dans la colonne ci-contre	1,133,753	1,133,753
24. Lettres-de-change que ledit sieur Gandelet a été obligé de recevoir de divers particuliers qui ne lui ont fourni du numéraire qu'à cette condition	376,227	376,337
<i>De cette part.</i>	9,658,286	8,634,757	18,343,043

DÉPENSES.	Objets arriérés.	Reçu de comptes de l'année 1790.	ANNÉE 1791.		TOTALS.
			Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report</i>	"	18,409,677	37,710,976	4,501,260	6,621,841
40. Travaux des fortifications militaires du Havre	"			37,500	37,500
41. Travaux du Pont de Louis XVI.	"			60,000	60,000
42. Travaux de la clôture de Paris.	"	1,420,000		160,969	1,580,969
43. Achat de numéraire pour le service du Trésor public, pendant le mois de Mai.	"			760,663	760,663
44. Perte sur d'anciens achats de matières faits dans les pays étrangers.	"			71,959	71,959
45. Matières d'argent nouvellement extraites des pays étrangers.	"			5,997,882	5,997,882
46. Remboursement de reconnaissances ci-devant délivrées pour de la vaisselle portée aux Hôtels des Monnoies.	"	55,996			55,996
47. Nouveaux payemens faits à la ville de Paris, à-compte des trois millions dont l'Assemblée Nationale a décrété l'avance le 10 Mars, sur lesquels il a déjà été fourni 1,600,000 liv.	"			343,037	343,037
48. Payé au sieur Marquet de Montbreton, ci-devant Receveur-général des Finances, à la décharge de la Caisse de Pextraordinaire, pour ce qui lui restoit dû sur le prix de l'office de Receveur-particulier des finances de Pont-Audemer, dont le titulaire est mort débiteur envers lui, laquelle somme a été ensuite remise au Trésor-public par le même M. de Montbreton, et compris dans la colonne ci-contre en déduction du débit du sieur Marquet son neveu	"	195,491			195,491
<i>De cette part.</i>	"	195,491	37,710,976	1,933,570	69,725,640

RECETTES.	Exercices 1790 et antérieurs.	Exercice 1791.	TOTAL.
<i>Report</i>	9,658,286 ^{ff}	8,684,757 ^{ff}	18,343,043 ^{ff}
25. Reçu de la Caisse de l'Extraordinaire, comme suit :			
1 ^o . Sur les revenus des biens nationaux		5,000,000	5,000,000
2 ^o . Pour être employé pendant le mois de Juin à l'entretien de l'armement de 18,828 hommes, de 2,448 chevaux, et de 1,000 chevaux d'équipage, conformément au Décret de l'Assemblée Nationale du 4 Mai.		596,914	596,914
3 ^o . Pour solde des dépenses des quatre premiers mois 1790.		3,102,596	3,102,596
4 ^o . Pour solde des dépenses du service ordinaire du mois de Mai		28,327,000	28,327,000
5 ^o . Pour remplacement des avances que le Trésor public a faites pendant le mois de Mai 1791, sur les restes des comptes de l'année 1790, et sur les dépenses particulières à 1791.	12,386,274		12,386,274
TOTAL de la Recette.	22,044,560	45,711,267	67,755,827

DÉPENSES.	Objets arriérés.	Restes de comptes de l'année 1790.	A N N É E 1791		TOTAL.
			Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
<i>Report</i>	195,491	19,883,603	37,710,976	11,933,570	69,725,640
49. Dépense de l'Ordre judiciaire.			2,777,725		2,777,725
50. Dépenses d'administration des 83 Départemens.			2,648,075		2,648,075
51. Paiement fait pour reste des 60,000 liv. de secours accordés aux incendiés de la ville de Limoges, conformément au Décret de l'Assemblée Nationale du 17 Septembre 1790		30,000			30,000
52. Gratification à divers vain- queurs de la Bastille, conformé- ment au Décret de l'Assem- blée Nationale du 4 Juin 1791			6,000		6,000
53. Traités du sieur Gaudet, Ban- quier à Brest, en rempla- cement de paiemens qu'il a faits pour le service de la Guerre et de la Marine.			898,624		898,624
54. Indemnités à MM. les Députés de l'Assemblée Nationale		1,656	546,581		548,237
55. Dépenses relatives à l'Assem- blée Nationale.		21,791	99,799		121,790
56. Dépenses relatives à la forma- tion des Assignats		38,100		8,141	46,541
57. Dépenses diverses et imprévues.		96	4,800	49,759	54,655
TOTAL de la Dépense.	195,491	19,977,766	44,692,580	11,991,470	76,857,287

R É S U L T A T.

Fonds restans en caisse au	Comptant, Assignats, et effets dans le mois.	35,412,615 ^u	} 36,627,630 ^u
31 Mai 1791, au soir.	Effets échéans en divers mois	1,215,015	
Dépenses du 1 ^{er} au 30 Juin 1791		76,857,287 ^u	} Excédant de dépenses
Recettes		67,755,827	
Fonds restant en caisse au 30 Juin 1791, au soir			27,526,170 ^u

Lequel est composé comme suit :

Or, argent, Assignats, effets dans le mois, et quittances de divers paiemens faits qu'il n'a point encore été possible de porter en dépense	27,034,954 ^u
Effets échéans dans divers mois	491,216
Somme pareille	27,526,170 ^u

*Je soussigné, Administrateur du Trésor public au Département des Recettes et des Dépenses
générales, certifie la fidélité du présent Etat. A Paris, le 30 Juin 1791. Signé DURUEX.*

Vu. Signé, DUPRESNE.

OBSERVATIONS

SUR LES COMPTES DE M. DUFRESNE

DES SIX PREMIERS MOIS 1791.

Relevé des Recettes.

Objets arriérés.	Evénées 1790 et antérieurs.	Exercice 1791.	TOTALS.
"	"	"	"
Recettes pendant Janvier, Février et Mars.	50,874,845	180,636,566	231,511,411
Recettes pendant Avril.	14,296,746	77,279,182	91,575,928
Recettes pendant Mai	15,015,350	6,369,003	53,234,667
Recettes pendant Juin	22,044,560	45,711,267	67,755,827
TOTALS.	15,015,350	95,885,154	356,861,682
			465,462,186

Nota. On ne peut se dispenser de placer ici une observation générale, c'est que M. Dufresne n'a rendu compte que des fonds qui sont entrés au Trésor public, et qui en sont sortis. Il reste à demander le compte des recettes et des dépenses faites directement par les diverses caisses.

Pour l'intelligence du Compte de M. Dufresne des six premiers mois de 1791, il faut séparer ses recettes en recettes ordinaires et recettes extraordinaires.

	Recettes ordinaires.	Recettes extraordinaires.	Récapitulation.
Compte des trois premiers mois	77,820,411	153,691,000	231,511,411
<i>Idem</i> , Avril	24,295,928	67,280,000	91,575,928
<i>Idem</i> , Mai	20,231,156	54,387,864	74,619,020
<i>Idem</i> , Juin	23,939,957	43,815,870	67,755,827
TOTAL de la Récapitulation, pareil au précédent	146,287,452	319,174,734	465,462,186
Mais il se trouve dans les recettes extraordinaires un article également employé en dépense, et qu'il est impossible d'y laisser subsister ni en recette ni en dépense. C'est celui d'une somme de 15,015,350 liv. que la Caisse de l'Extraordinaire a rendu au Trésor public, en Mai, afin d'y remplacer pareille somme avancée par lui pour remboursement d'anticipations arriérées. La Caisse de l'Extraordinaire fait compte de ces remboursemens dans ses états de dépense depuis le premier Janvier 1791. Ils ne doivent donc pas trouver place ailleurs, sans quoi il sembleroit qu'on les a payés deux fois. Le retranchement de cette somme de		15,015,350	15,015,350
Réduit les recettes extraordinaires et les totaux du compte ci-dessus à		304,159,384	450,446,836

Preuve de la conformité du Compte des Recettes de M. Dufresne, en 1791, avec celui inséré dans la seconde partie des Mémoires précédens.

Les Recettes ordinaires sont pareilles dans les deux Comptes.

Suivant le Compte ci-dessus, M. Dufresne reconnoit avoir reçu de la Caisse de l'Extraordinaire du premier Janvier au premier Juillet 1791 304,159,384 "

Le supplément de Juin, n'ayant été fourni qu'en vertu du Décret du 9 Juillet, n'a pu être compris dans ce Compte de M. Dufresne qui finit au premier Juillet, et l'est dans les Mémoires précédens. Il a monté à 56,587,593

TOTAL 360,746,976

Suivant le Compte inséré dans les Mémoires, la Caisse de l'Extraordinaire a payé au Trésor public depuis le premier Janvier 1791 pour les restes de 1790 . . 188,422,419

Pour les Dépenses particulières à 1791 27,262,185

En supplément aux Recettes ordinaires 145,062,547

TOTAL 360,747,151

Différence entre les deux Comptes 175 "

D É P E N S E S

DES SIX PREMIERS MOIS 1791.

Relevé des Dépenses du Compte de M. Dufresne.

	ANNÉES 1790 et antérieures.		ANNÉE 1791.		TOTALS.
	Restes des Comptes de l'exercice 1790.	Objets arriérés.	Dépenses ordinaires.	Dépenses particulières.	
Dépenses pendant Janvier, Février et Mars	"	"	"	"	"
	115,629,225	16,691,018	92,186,661	4,621,191	227,128,093
Dépenses pendant Avril	31,689,623	550,000	61,072,297	5,016,565	98,328,485
Dépenses pendant Mai	21,125,830	41,259	43,492,005	5,632,958	70,292,052
Dépenses pendant Juin	19,977,746	195,491	44,692,580	11,991,470	76,857,287
TOTALS	188,122,422	17,477,768	241,443,543	27,262,184	474,605,717
<p>Il faut retrancher des Dépenses, ainsi qu'on l'a fait des Recettes, une somme de 15,015,350 liv., puisque la Caisse de l'Extraordinaire, qui l'a remplacée au Trésor public, l'emploie dans ses propres Dépenses, ci</p>					
		15,015,350			15,015,350
<p>Ce qui réduit les deux articles; 1°. de l'arrière avancé par le Trésor public; 2°. le total des Dépenses à</p>					
		2,462,418			459,590,567

Conformité du Compte des dépenses de M. Dufresne, en 1791, avec l'État rapporté de ces mêmes dépenses dans la seconde partie des Mémoires précédens.

Nous avons porté les restes de 1790 à	183,422,419 "
Ils sont portés dans le Compte ci-dessus à	183,422,422
Différence provenant des sols	3
Nous avons porté les dépenses particulières à 1791 à	27,262,185
Elles sont portées dans le Compte ci-dessus à	27,262,184
Différence provenant de la même cause	1

Les avances faites par le Trésor public pour les objets arriérés lui sont dues par la Caisse de l'Extraordinaire, qui doit les compenser par des avances qu'elle a faites de son côté pour des intérêts à la charge du Trésor public. Cet article, qui sera soldé par des compensations, n'a pas dû entrer dans le Compte général.

L'article des Dépenses ordinaires a toujours été supposé complet dans les Mémoires précédens, parce que le Trésor public doit ce qu'il n'a pas payé sur la Dépense ordinaire, et que les fonds décrétés doivent toujours être aux ordres des parties prenantes. Mais le Trésor public ayant reçu pour la dépense ordinaire des six premiers mois.

291,350,000	
Et n'ayant employé, suivant le Compte de M. Dufresne, que	241,443,543

Il devoit avoir en caisse au premier Juillet, après le remplacement de ses avances qui n'a eu lieu qu'en vertu d'un Décret du 9 Juillet.

49,926,457

Outre le fonds de caisse libre qu'il avoit au premier Janvier, de

36,669,920

TOTAL

86,576,377

Il n'y avoit à défalquer de cette somme que celle qui lui étoit due par la Caisse de l'Extraordinaire pour le reste des objets arriérés.

2,462,418

Ce qui réduit la somme qui devoit être en caisse à

84,113,959

Tel devoit être le reste en caisse effectif de M. Dufresne, s'il avoit pu porter en recette les supplémens qui n'ont été versés au Trésor public qu'en vertu du Décret du 19 Juillet.

En suivant une autre méthode , nous avons le même résultat.

Suivant notre manière de compter, nous supposons toujours la Dépense ordinaire complète et soldée mois par mois ; ainsi pour les six premiers mois 1790, elle a dû monter à		291,350,000
La dépense pour les restes de 1790.		188,420,422
La dépense particulière à 1791.		27,262,184
		<hr/>
La dépense réelle ne montant qu'à		507,034,606
		<hr/>
Il devoit rester en caisse.		47,441,039
A quoi il faut ajouter le fond de caisse permanent de		36,669,920
		<hr/>
Total pareil au résultat ci-dessus.		84,113,959 "
		<hr/>

OBSERVATIONS DE DETAIL

SUR LE COMPTE DE M. DUFRESNE, DES SIX PREMIERS MOIS 1791.

NOUS avons présenté les articles du compte de M. Dufresne des six premiers mois de cette année dans l'ordre où il les a remis à l'Assemblée Nationale, parce que les Décrets qu'elle a rendus pour les suppléments à lui fournir, ont toujours été fondés sur ces Comptes tels qu'ils sont sortis de ses mains. Mais il est nécessaire à l'ordre que nous avons toujours cherché à établir, de montrer à quel point cette ancienne manière de compter est vicieuse; on jugera combien il étoit important que l'Assemblée Nationale renouvelât tout le système de l'Administration financière, en voyant combien l'empire de l'habituel avoit de force sur un des hommes les plus honnêtes, les plus zélés pour le bien, et le plus laborieux que l'Administration ait jamais employés.

1°. L'intention bien connue de l'Assemblée, l'intention bien clairement exprimée par ses Décrets, a été qu'on ne plaçât dans l'État des dépenses ordinaires en 1791, que les objets compris dans la liste décrétée le 18 février, et cependant il se trouve au rang de dépenses ordinaires du Compte de M. Dufresne pour environ 14 millions de dépenses qui ont été mises par l'Assemblée au rang de celles à la charge des Départemens. Le Trésor public a été autorisé à en faire l'avance, la restitution en sera suivie sans doute; mais il n'en résulte pas moins pour le moment une confusion fâcheuse dans la comptabilité. La liste de ces articles se trouvera à la suite de nos observations. Si ces sommes ne rentroient pas à temps, il en résulteroit un déficit apparent dans les Comptes de cette année. On ne trouveroit plus les fonds nécessaires à une destination, parce qu'on les auroit employés à une autre.

2°. M. Dufresne employe en dépenses du Culte de 1790, 51,042,850 liv., et il dit lui-même qu'il ignore si cette somme est pour 1790 ou pour 1791. Il est d'une grande importance cependant de ne pas confondre deux objets d'une nature si différente. L'un doit être payé par les revenus, l'autre absorbé des capitaux. Voici ce qu'à cet égard nous avons observé à M. Dufresne, et ce que M. Camus a très-clairement exprimé dans le second Compte rendu par les Commissaires du Comité central de Liquidation et de la Caisse de l'Extraordinaire, de l'exécution du Décret du 17 avril dernier, pages 6 et 7 de ce Compte.

Pour réaliser le système très-sage que l'Assemblée a adopté, de séparer absolument les dépenses propres à l'année 1790 de celles qui appartiennent à l'année 1791, il faudroit savoir précisément ce qui est dû sur l'année 1790: autrement on s'expose à l'arbitraire parce que, rien ne déterminant ni la dépense de 1790, ni sa proportion avec celle de 1791, il devient également facile ou de diminuer ou d'augmenter la dépense de 1791, en supposant que la partie des dépenses de 1790, correspondantes à des parties semblables de la dépense de 1791,

est plus faible ou plus forte. Si l'on fait passer dans la dépense de 1790 des fonds qui appartiennent à la dépense de 1791, le Trésor public s'enrichit pour l'année 1791 en rejetant une partie de sa dette sur l'année 1790, et l'État s'appauvrit, parce qu'au moment où il compte que sa dette de l'année courante est acquittée par les fonds qu'il a faits pour l'année, il rest. débiteur pour le même objet au compte d'une autre année.

Mais il est actuellement impossible de savoir d'une manière exacte et précise pour quelle partie les sommes employées aux frais du Culte et au traitement des Ecclésiastiques sont imputables sur l'année 1790 et sur l'année 1791. La raison de cette impossibilité est que le Trésor public ne fournit aux frais du Culte et au traitement des Ecclésiastiques pour l'année 1790 que par supplément au défaut du revenu des biens ecclésiastiques pendant la même année 1790 pour fournir à ces dépenses. Or le produit de ce qui est entré dans les caisses de Districts sur le revenu des biens ecclésiastiques pendant l'année 1790 n'est pas encore connu, parce que les Receveurs de Districts n'en ont pas encore rendu ni pu rendre compte. Le montant de la somme à laquelle on doit fournir un supplément, étant inconnu, il est évident que le supplément à fournir est également inconnu.

Voici la seule manière, ce semble, d'arriver à une estimation approximative des sommes fournies pour 1790 ou pour 1791 sur le total de ce qui est sorti du Trésor public pour les frais du Culte et traitement des Ecclésiastiques. C'est de diviser par douze mois la somme totale à laquelle cette dépense a été évaluée pour la présente année, et de déduire le montant de ce mois sur le total de ce qui a été payé jusqu'à présent; l'excédent sera représentatif des sommes qui appartiennent à l'année 1791.

Dans le total des dépenses de l'année, faites à 582,700,000 liv. par le Décret du 18 février 1791, les frais du Culte et les pensions des Ecclésiastiques sont comptés sur le pied de 122,620,000 liv., dont le douzième donne pour chaque mois 12,885,832 liv.; et il a dû être pour les cinq premiers mois de la présente année 1791, 64,429,210 liv. Les états du Trésor public portent les versements faits pour les frais du Culte et le traitement des Ecclésiastiques dans les divers Départemens, à la somme de 82,607,450. La différence de cette somme sur celle de 64,429,210 liv. étant de 18,258,240 liv., c'est cette dernière somme qui doit être regardée comme fournie sur les frais du Culte et du traitement des Ecclésiastiques pour l'année 1791; c'est cette somme qu'il faudra rétablir dans la Caisse de l'Extraordinaire, au moyen de ce qui a été ou qui sera pris dans le cours de l'année 1791 sur la partie des fruits des biens nationaux qui appartient à l'année 1790 (a).

C'est en effet la seule manière de fixer la répartition des fonds jusqu'à ce que nous ayons des états certains. C'est ainsi que nous l'avons établi dans la seconde partie de nos mémoires. Nous pensons que le Compté de M. Dufresne doit être réformé d'après le même principe, sans quoi l'année 1791 ne seroit pas au courant, et nous renouvellerions l'une des causes de l'ancien désordre.

3^o. La Caisse de l'Extraordinaire étant chargée de tous les remboursemens et les faisant tous, elle est aussi chargée de recueillir tous les recouvrements d'immeubles vendus, d'anciens débits des comptables, d'anciennes réscriptions revenues au Trésor public, faute de paiement dans les

(a) Le mois de Juin n'a rien changé à ce résultat. Il n'a pas été fait dans ce mois de paiement pour le Culte.

Provinces, et remboursées depuis par des Receveurs généraux, du remplacement d'anciennes avances, du produit des grains vendus. C'est d'autant plus juste qu'elle a payé les réscriptions, les avances, les grains, &c. Cet ordre à établir et à maintenir est très-important ; 1°. parce que l'Assemblée l'a décrété ; 2°. parce que les capitaux ne peuvent sans de grands inconvéniens être confondus avec les revenus ; 3°. parce que l'on ne sera jamais bien instruit de ce que les impositions produisent, tant que le Trésor public recevra sans Décret autre chose que les revenus. Cette recette irrégulière monte dans le Compte de M. Dufresne à 6,934,330 livres. Il est bien vrai que la conséquence de cette irrégularité est à-peu-près nulle pour le moment actuel, puisque la Caisse de l'Extraordinaire auroit par un Décret de l'Assemblée, rendu au Trésor public une somme égale à celle-là, si elle l'avoit perçue ; mais de moins la règle auroit été suivie, et l'on auroit été d'autant plus occupé de suivre la rentrée des Contributions publiques, sans laquelle il n'y a ni liberté, ni paix, ni constitution. L'état de ces recettes sera à la suite de nos observations.

4°. L'Assemblée prévoyant avec raison le retard dans la rentrée des impositions, a voulu que le service public n'en souffrît pas, et a décrété, le 17 avril, que tous les mois on remplaceroit à la Trésorerie nationale tout ce qui auroit manqué aux recettes du mois précédent. D'après ce Décret, l'intérêt même du Trésor public preseroit de n'admettre dans ses comptes aucune recette fictive. Cependant l'empire de l'habitude a été plus fort que toute autre considération. Les lettres de change de M. Gaudalet y sont toujours en recette et ses traites en dépense. Les mandats du premier Comis du grand comptant s'y retrouvent comme par le passé. Il est probable qu'une somme assez considérable de ces recettes fictives laissera à la fin de l'année un vuide réel au Trésor public, puisque les remplacements n'ont eu lieu qu'en raison des additions de M. Dufresne. Les mandats du premier Comis du grand comptant montent à 3,423,199 liv., et on n'en voit pas le retour. Les lettres de change de M. Gaudalet montent en recette à 2,965,506 liv., et ses traites pour cette année seulement montent en dépense à 3,602,232 liv. Ainsi les deux comptes se balancent à 625,000 liv. près. Mais il n'en est pas moins vrai que cette manière de présenter des états de caisse au lieu de comptes effectifs ne peut plus subsister, et à les plus grands inconvéniens.

5°. Les achats de numéraire extraits de l'Étranger sont payés sur le fonds des dépenses particulières à 1791, c'est-à-dire par la Caisse de l'Extraordinaire, et le produit en est porté en recette au Trésor public. Il est bon de faire attention que ce n'est pas là une recette ordinaire ; on ne peut pas même dire que c'en soit une, mais bien une dépense que la nécessité seule peut faire supporter. Du moins cette recette devoit-elle payer une partie des frais de l'acquisition. Cet ordre est établi pour l'avenir. M. Dufresne au contraire a porté toute la dépense de ces achats sur la dépense particulière à 1791, et tout le produit dans sa recette ordinaire. Ses achats, compris au compte d'avril N°. 42, au compte de mai N°. 41, et au compte de juin N°. 45, montent à 12,424,092 liv. Le produit antérieurement au mois d'avril provient sans doute des achats de Panaée dernière. Il monte à 1,297,466 liv. ; celui de juin qui paroît devoir être le fruit des achats de cette année, n'est que de 4,319,058 liv., ce qui annonce que tous les envois de matières achetées n'étoient pas encore faits au 30 juin, ou que ces matières n'étoient pas encore monnoyées. C'est ce qu'expliqueront les comptes du reste de cette année, à l'examen desquels cette observation ne sera peut-être pas inutile.

6°. La Caisse de l'Extraordinaire a payé depuis le premier janvier comme reste de 1790 pour

1,190,593 liv. de reconnoissances de vaisselle, et le Trésor public a reçu pour 434,272 liv. du produit de cette vaisselle monoyée. Il faudroit pour le bon ordre que du moins l'équivalent de cette somme eût été employé par le Trésor public à payer partie de ces reconnoissances. Sous aucun rapport on ne peut faire de cet objet un article de recette. On n'a jamais regardé l'opération de la vaisselle que comme un moyen d'augmenter la masse du numéraire circulant, et d'en procurer au Trésor public à meilleur marché. Mais il est bien juste qu'en pareille circonstance il reude une soume égale en assignats.

ÉTAT des sommes employées dans la colonne des dépenses ordinaires de 1791, qui n'y doivent pas être comprises.

Compte des trois premiers mois.

N ^o . 20. Dépenses particulières à la Ville de Paris	1,525,941 ^{fr}
N ^o . 35. Constructions et entretiens de bâtimens publics.	48,162
N ^o . 36. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers.	25,842

Compte d'Avril.

N ^o . 19. Dépenses particulières à la Ville de Paris	662,089
N ^o . 34. Entretien de bâtimens publics.	15,000
N ^o . 35. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers.	6,297

Compte de Mai.

N ^o . 18. Dépenses particulières à la Ville de Paris.	610,696
N ^o . 32. Dépenses de procédures criminelles et de prisonniers.	16,996
N ^o . 45. Dépenses de l'ordre judiciaire.	2,818,275
N ^o . 46. Dépenses d'administration des 83 Départemens.	2,686,625

Compte de Juin.

N ^o . 20. Dépenses particulières à la Ville de Paris.	497,109
N ^o . 49. Dépenses de l'ordre judiciaire.	2,777,725
N ^o . 50. Dépenses d'administration des 83 Départemens.	2,648,075
	<hr/>
	14,338,832 ^{fr}

*ÉTAT des recettes faites par le Trésor public d'objets qui auroient dû être
perçus par la Caisse de l'Extraordinaire.*

Compte des trois premiers mois.

N ^o . 7. Rescriptions des recettes générales ci-devant acquittées par le Trésor public, et retirées en suite par des Receveurs-généraux.	3,341,066 "
N ^o . 17. Reçu à compte d'une maison vendue aux Quinze-vingts.	13,333
N ^o . 19. Anciens débits et créances du Trésor public	853,102
N ^o . 28. Remplacement d'anciennes avances.	180,897
N ^o . 27. Produit des grains et farines vendus.	269,791

Compte d'Avril.

N ^o . 7. Rescriptions des recettes ci-devant acquittées par le Trésor public, et retirées ensuite par des Receveurs-généraux.	192,442
N ^o . 13. Anciens débits.	166,040
N ^o . 14. Produit des grains et farines vendus.	67,233
N ^o . 16. Remplacement d'anciennes avances	395,000

Compte de Mai.

N ^o . 7. Rescriptions retirées par des Receveurs-généraux.	140,000
N ^o . 9. Anciens débits.	118,425
N ^o . 13. Produit des grains et farines vendus.	203,175
N ^o . 17. Prix de l'Hôtel des Monnoies d'Aix, vendu en 1786.	25,500

Compte de Juin.

N ^o . 8. Rescriptions retirées par des Receveurs-généraux.	599,200
N ^o . 9. Anciens débits.	364,936
N ^o . 11. Produit des grains et farines vendus.	590

6,934,330

Il est bon d'observer encore que le Compte de M. Dufresse des six premiers mois 1791 ne fait pas mention des dépenses dont diverses caisses autres que le Trésor public, ont pu faire le service. L'état s'en trouvera nécessairement dans le Compte définitif de diverses compagnies de Finances.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LISTE DES DISTRICTS

Qui n'ont pas fourni leurs états des Domaines nationaux.

NOMS des DÉPARTEMENS.	NOMS des DISTRICTS.	NOMS des DÉPARTEMENS.	NOMS des DISTRICTS.
AIN	Gex.	DORDOGNE	Nontron.
ARDÈCHE	Lecroirou.		Riberac.
	Le Meziing.	FINISTÈRE	Landernau.
	Le Tarabuc.		Lesneven.
LES ARDENNES	Charleville.		Port-Croix.
	Réthel.	GERE	Condom.
	Rocroi.		L'Isle-en-Jourdain.
AUBE	Bar-sur-Seine.	GIRONDE	Lespère.
	Rhodes.	HAUTE-GARONNE	Rieux.
AVEIRON	Villefranche.	HAUTE-LOIRE	Le Puy.
	Aubin.		Brioude.
	Mur de Barce.	HAUTE-VIENNE	Limoges.
BAS-RHIN	Hagueau.	HAUT-RHIN	Béfort.
	Orthez.	HÉRAULT	Saint-Pons.
BASSES-PYRÉNÉES	Saint-Palais.		La Chartre.
	Ustaritz.	INDRE	Argenton.
BOUCHES DU RHÔNE	Orange.		Châtillon-sur-Indre.
CALVADOS	Caen.	INDRE ET LOIRE	Loche.
	Saintes.		Chinon.
	Saint-Jean-d'Angly.	ILLE ET VILAINE	Rennes.
CHARENTE-INFÉRIEURE	Rochefort.		Fougères.
	Pons.	LOIR ET CHER	Blois.
	Montlieu.	LOIRE-INFÉRIEURE	Blain.
CHER	Bourges.		Savenay.
	Vierzon.		Orléans.
CORRÈZE	Brive.	LOIRET	Gien.
	Il y a neuf Districts ;		Bois-Commun.
	ils n'ont rien envoyé ;	LOT ET GARONNE	Agen.
	on peut calculer sur		Nérac.
	3 millions.	LOZÈRE	Hangogne.
	Lamballe.		Saint-Chely.
CÔTES DU NORD	Guingamp.		Avranches.
	Pontreux.	MANCHE	Valognes.
	Felletin.		Carentan.
CREUSE	La Souterraine.		
	Bourgneuf.		

NOMS des DÉPARTEMEMS.	NOMS des DISTRICTS.	NOMS des DÉPARTEMEMS.	NOMS des DISTRICTS.
MARNE	Epernay. (Lassay.	ORNE	{ Argentan. L'Âgde. Mortagne. Saint-Omer.]
MAYENNE	Sainte-Suzanne. (Laval. Angers. Baugé. Segré. Saint-Florent. Chollet.	PAS-DE-CALAIS	{ Bethune. Bapaume. Saint-Pol. Montreuil.
MAINE ET LOIRE	Blamont. Vic. Pont-à-Mousson. Toul.	PUY-DE-DÔME	{ Besse. Clermont.
MEURTHE	Bar-le-Duc. Gondrecourt. Saint-Michel. Metz. Longwi. Briey. Sarclouis. Boulay.	SARTHE	{ La Ferté-Bernad. Parthenay. Châtillon.
MEUSE	Valenciennes. Avesnes. Cambray. Lille. Hazebrouck. Bergues.	LES DEUX SÈVRES	{ Fréjus. Fontenay-le-Comte. Montaigu. Les Sables d'Olonne. La Roche-sur-Yon.
MOSELLE		VAR	{ Epinal. Mirecourt. Saint-Dié. Rambervilliers. Rémiremont. D'Arney. La Marche.
NORD		VOSGES	{ Auxerre. Joigny. Saint-Florentin.
		YONNE	

MÉMOIRES SUR LES FINANCES.

E R R A T A.

*P*AGE 24, trente deuxième ligne, lisez ce qu'il en a coûté.

Page 26, vingt-huitième ligne, au lieu de n°. 2, art. II, lisez n°. 2, art. premier.

Page 27, onzième ligne, au lieu de n°. 2, art. II, lisez n°. 2, art. XXIX.

Page 28, onzième ligne, au lieu de 32,7,507, lisez 32,707,507.

Page 50, dixième ligne, après le mot journalière, lisez 2°.

Page 56, vingt-cinquième ligne, après le mot année, ajoutez &.

Page 57, huitième ligne, au lieu de surpassera, lisez dépassera.

Page 60, vingt-troisième ligne, avant le mot Clermontois, ajoutez le.

Page 61, deuxième ligne, après ces mots, dans le cas où, ajoutez la vraie valeur de, Idem, troisième ligne, au lieu de surpasseroient, lisez surpasseroit.

Page 62, quatorzième ligne, au lieu de 40 millions, lisez 50 millions.

Tableaux, pag 17, la somme des additions est omise; elle est pour la première colonne de 110,490,610; & pour la seconde, de 57,526,610.

État des recettes faites par le Trésor public d'objets qui auroient dû être perçus par la Caisse de l'Extraordinaire.

Compte des trois premiers mois.

N ^o . 7. Rescriptions des recettes générales ci-devant acquittées par le Trésor public, et retirées en suite par des Receveurs-généraux.	3,344,066 "
N ^o . 17. Reçu à compte d'une maison vendue aux Quinze-vingts.	13,333
N ^o . 19. Anciens débits et créances du Trésor public.	853,102
N ^o . 28. Remplacement d'anciennes avances.	180,897
N ^o . 27. Produit des grains et farines vendus.	269,791

Compte d'Avril.

N ^o . 7. Rescriptions des recettes ci-devant acquittées par le Trésor public, et retirées ensuite par des Receveurs-généraux.	192,442
N ^o . 13. Anciens débits.	166,040
N ^o . 14. Produit des grains et farines vendus.	67,233
N ^o . 16. Remplacement d'anciennes avances.	395,000

Compte de Mai.

N ^o . 7. Rescriptions retirées par des Receveurs-généraux.	140,000
N ^o . 9. Anciens débits.	118,425
N ^o . 13. Produit des grains et farines vendus.	203,775
N ^o . 17. Prix de l'Hôtel des Mounoies d'Aix, vendu en 1786.	25,500

Compte de Juin.

N ^o . 8. Rescriptions retirées par des Receveurs-généraux.	599,200
N ^o . 9. Anciens débits.	364,936
N ^o . 11. Produit des grains et farines vendus.	590
	6,934,330

Il est bon d'observer encore que le Compte de M. Dufresne pour les premiers mois 1791 ne fait pas mention des dépenses dont diverses caisses autres que le Trésor public, ont pu faire le service. L'état s'en trouvera nécessairement dans le Compte définitif de diverses compagnies de Finances.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LISTE DES DISTRICTS

Qui n'ont pas fourni leurs états des Domaines nationaux.

NOMS des DÉPARTEMENS.	NOMS des DISTRICTS.	NOMS des DÉPARTEMENS.	NOMS des DISTRICTS.
AIN	Gex.	DORDOGNE	Nontron.
ARDÈCHE	Lecroiron.		Riberac.
	Le Meziug.		Landernau.
	Le Tarnaque.	FINISTÈRE	Lesneven.
LES ARDENNES	Charleville.		Pont-Croix.
	Réthel.		Condom.
	Rocroi.	GERS	L'Isle-en-Jourdain.
AUBE	Bar-sur-Seine.	GRONDE	Lespère.
	Rhodes.	HAUTE-GARONNE	Rieus.
AVEYRON	Villefranche.	HAUTE-LOIRE	Le Puy.
	Aubin.		Brioude.
	Mur de Barez.	HAUTE-VIENNE	Limoges.
BAS-RHIN	Haguenau.	HAUT-RHIN	Béfort.
	Orthez.	HÉRAULT	Saint-Pons.
BASSES-PYRÉNÉES	Saint-Palais.		La Chartre.
	Ustaritz.	INDRE	Argenton.
BOUCHES DU RHÔNE	Orange.		Châillon-sur-Indre.
CALVADOS	Cacn.	INDRE ET LOIRE	Loche.
	Saintes.		Chimou.
	Saint-Jean-d'Angély.	ILLE ET VILAINE	Rennes.
CHARENTE-INFÉRIEURE	Rochefort.		Fongères.
	Pons.	LOIR ET CHER	Blois.
	Montlieu.	LOIRE-INFÉRIEURE	Blain.
CHER	Bourges.		Savenay.
	Vierzon.	LOIRET	Orléans.
CORRÈZE	Brive.		Gien.
	(Il y a neuf Districts ;		Bois-Commun.
	ils n'ont rien envoyé ;	LOT ET GARONNE	Agen.
CORSE	on peut calculer sur		Nérac.
	2 millions.	LOZÈRE	Hangogne.
	de lie.		Saint-Chely.
CÔTES DU NORD	Guincamp.	MANCHE	Avranches.
	Montreux.		Valognes.
	Pelletin.		Carentan.
CRÈUSE	La Souterraine.		
	Bourgneuf.		

NOMS des DÉPARTEMENTS.	NOMS des DISTRICTS.	NOMS des DÉPARTEMENTS.	NOMS des DISTRICTS.
MARNE	Épernay. Lassay.	ORNE	Argentan. L'Aigle. Mortagne. Saint-Omer.
MAYENNE	Sainte-Suzanne. Laval. Angers. Baugé. Segré.	PAS-DE-CALAIS	Béthune. Bapaume. Saint-Pol. Montreuil.
MAINE ET LOIRE	Saint-Florent. Chollet. Blamont.	PUY-DE-DÔME	Besse. Clermont.
MEURTHE	Vic. Pont-à-Mousson. Toul.	SARTHE	La Ferté-Bernad.
MEUSE	Bar-le-Duc. Gondrecourt. Saint-Michel. Metz.	LES DEUX SÈVRES	Parthenay. Châtillon.
MOSELLE	Longwi. Briey. Sarrelouis. Boulay.	VAR	Fréjus.
	Valenciennes. Avesnes. Cambrai.	VENDÉE	Fontenay-le-Comte. Montaigu. Les Sables d'Olonne. La Roche-sur-Yon.
NORD	Lille. Hazebrouck. Bergues.	VOSGES	Épinal. Mirecourt. Saint-Dié. Rambervilliers. Rémiremont. D'Aarney. La Marche.
		YONNE	Auxerre. Jugny. Saint-Florentin.

MÉMOIRES SUR LES FINANCES.

E R R A T A.

- P*AGE 24, trente deuxième ligne, lisez ce qu'il en a coûté.
 Page 26, vingt-huitième ligne, au lieu de n^o. 2, art. II, lisez n^o. 2, art. premier.
 Page 27, onzième ligne, au lieu de n^o. 2, art. II, lisez n^o. 2, art. XXIX.
 Page 28, onzième ligne, au lieu de 32,7,507, lisez 32,707,507.
 Page 50, dixième ligne, après le mot journalière, lisez 2^o.
 Page 56, vingt-cinquième ligne, après le mot année, ajoutez &.
 Page 57, huitième ligne, au lieu de surpassera, lisez dépassera.
 Page 60, vingt-troisième ligne, avant le mot Clermontois, ajoutez le.
 Page 61, deuxième ligne, après ces mots, dans le cas où, ajoutez la vraie valeur de,
 Idem, troisième ligne, au lieu de surpasseroient, lisez surpasseroit.
 Page 62, quatorzième ligne, au lieu de 40 millions, lisez 50 millions.
 Tableaux, pag 17, la somme des additions est omise; elle est pour la première
 colonne de 110,490,610; & pour la seconde, de 57,526,610.